La mise en garde d'Heydrich était fondée. En effet, au début de mars 1941, Abetz tenta à nouveau, à l'insu de la *Militärverwaltung*, d'ouvrir la voie vers Hitler et Ribbentrop à son ami Degrelle. On éconduisit rudement et promptement le jeune ambassadeur. Mandé par von Falkenhausen à Bruxelles pour s'expliquer, il se fit sévèrement étriller ([206]). L'initiative n'aboutit à rien, mais la tension entre l'administration militaire et Degrelle augmenta encore. Cela ressort incontestablement du ton acrimonieux des passages concernant Degrelle dans les rapports de Reeder au commandement en chef de l'armée de terre. Il mentionne complaisamment que l'opposition de la majeure partie de la population à Rex croît régulièrement. Si l'on témoigne, écrit Reeder, d'une certaine compréhension pour les nationalistes flamands même dans les milieux belgicistes, Degrelle, par contre, est considéré de plus en plus « comme un propagandiste calculateur qui s'avilit par ambition politique ». Son « inconsistance capricieuse » lui vaut « une réputation de charlatan » à qui on reproche comme une pure trahison son rapprochement spectaculaire avec le *Reich* ([207]). Dans leur pays, les Allemands auraient « depuis longtemps raccourci un homme comme Degrelle ». En tout cas, c'était là l'opinion d'un secrétaire général (dont Reeder ne donne pas le nom) qui « a été loyal jusqu'à présent ». N'est-il pas remarquable que Reeder trouve utile d'informer l'OKH en ces termes ([208]) ? Le VNV était mieux traité. En novembre et en décembre 1940, Reeder avait toléré que De Clercq se glorifiât de l'action subversive de sa soi-disant Organisation militaire (*Militaire organisatie*) dans l'armée belge, pendant la mobilisation, et il en avait parlé favorablement dans l'un de ses rapports ([209]). Au cours de la première année d'occupation, il

---

encore entièrement rapproché de la SS, même le jugement d'Heydrich, chef du *Sicherheitsdienst*, était loin d'être flatteur. » Il convient de remarquer à ce propos : 1. L'attitude de la *Militärverwaltung* n'a jamais été « amicale » à l'égard de Degrelle. 2. Rien n'indique que le rapprochement de Degrelle et de la SS date d'avant septembre 1941. Comment pouvait-il être, alors, sur la voie d'une « union complète » avec la SS en février ? Le jugement négatif d'Heydrich sur Degrelle est parfaitement normal. On ne comprend pas pourquoi De Bens a cru devoir employer le mot « même ». 3. Les relations *Militärverwaltung*-Degrelle n'avaient absolument rien à voir avec un rapprochement entre Degrelle et la SS *à ce moment encore inexistant*. Dès le début de l'occupation, longtemps avant qu'il cherchât à prendre contact avec la SS, les relations entre le chef de Rex et l'administration d'occupation à Bruxelles étaient extrêmement froides. Degrelle, pour une fois, n'exagère pas quand il écrit qu'à son retour de France, en août 1940, la *Militärverwaltung* le tenait pour *« un indésirable »* (*La cohue de 1940*, p. 407).

(206) Nous traiterons amplement dans le tome II de notre livre : *Hitler en het politieke lot van België* (en préparation), de l'incident von Falkenhausen-Degrelle dans le contexte des spéculations concernant le remplacement de la *Militärverwaltung*, jugée trop flamandophile, par une *Zivilverwaltung* plus belgophile.

(207) *« Während man auch in belgizistischen Kreisen den flämischen Nationalisten eine gewisse volkstumsmässig begründete innere Berechtigung ihrer Auffassungen nicht absprechen kann, gilt Degrelle immer mehr als der spekulative Propagandist, der sich aus politischen Ehrgeiz heraus in entwürdigender Weise wegwirft. Seine sprunghafte Unbeständigkeit lässt ihn in der allgemeinen Beurteilung immer mehr als Scharlatan erscheinen, dem man seine nach aussen stark betonte Annäherung an das Reich als glatten Landesverrat auslegt. »* (TB 13 du 7 avril, mars 1941. T-501, 104, 178.) Reeder juge Degrelle en des termes similaires dans son *Jahresbericht* de fin juillet 1941 (T-501, 104, 794).

(208) TB 13, cfr la note précédente.

(209) *Cahiers*, 4, pp. 29-31.

soulignera que les collaborateurs flamands, bien que ne formant qu'une minorité, avaient le droit « de parler au nom de toute la Flandre » ([210]). Reeder n'aura jamais l'idée de considérer Rex comme une minorité wallonne représentative. Quant à Degrelle, pense-t-il en 1943, « il peut encore rendre au *Reich* de précieux services en matière politique s'il est fermement tenu en main ([211]) ».

Quand le décret allemand du 7 mars 1941 relatif à la limite d'âge obligea de nombreux fonctionnaires à démissionner, Degrelle espérait une sorte « d'accession au pouvoir » (*Machtsübernahme*). Cependant, aucun des nouveaux secrétaires généraux qui entrèrent en fonction le 1er avril ([212]) n'était partisan de Degrelle. Reeder prétendait ne pas avoir fait appel à un rexiste, ni même à un sympathisant, afin « de ne pas énerver inutilement les forces de résistance déjà latentes dans le pays » ([213]). Il est vrai que Reeder nomma Schuind, un magistrat wallon apolitique, au poste de secrétaire général à la Justice et ce, pour éviter de donner l'impression « que la *Militärverwaltung* entendait gouverner exclusivement avec des Flamands » ([214]). Grande irritation de Degrelle qui prit sa plume pour écrire dans le *Pays Réel* un article extrêmement virulent contre la politique de nominations de l'administration d'occupation. Reeder trouva cet article par trop déplacé et manda Degrelle « pour le rappeler instamment à l'ordre ». Selon Reeder, le chef de Rex s'excusa. Par contre, Degrelle prétendit qu'il avait crié aussi fort que Reeder et était « sorti le verbe haut, rompant les chiens » ([215]).

En avril 1941, la crise interne de Rex déboucha sur d'indéniables symptômes de désagrégation. Ce qui offrit à Reeder l'occasion bienvenue de souligner à nouveau avec force les défaillances de Degrelle : sans doute, « un propagandiste extraordinaire » mais, pour le reste, « un personnage versatile, souvent ténébreux, sans ligne politique nettement tracée ». Sa politique depuis le début de l'occupation était plutôt « une improvisation continuelle, pas toujours heureuse ». De plus, ses affirmations répétées que la prise du pouvoir n'était plus qu'une question de temps avaient nui considérablement à son

(210) T-501, 104, 733. Dans son allocution du 22 août 1941 à une vingtaine de notables flamands du camp de la collaboration politique, Reeder déclara que les nationalistes flamands avaient le droit « de parler au nom de toute la Flandre, malgré l'attentisme d'une partie de sa population » (Proc. vF. 119, p. 12).

(211) TB 26, période octobre-décembre 1943 (T-501, 106, 710).

(212) Pour ce qui est de la genèse de ces nominations, cfr VAN DEN WIJNGAERT, *op. cit.*, pp. 110-118.

(213) TB 15 du 7 avril, mars 1941 (T-501, 104, 179-180). Reeder devait admettre dans son rapport suivant qu'il avait nommé des rexistes à des fonctions publiques. Une des raisons qu'il invoquait était que les services belges pourraient avoir l'impression qu'une prise de pouvoir rexiste était imminente : c'était là un moyen efficace d'assurer le succès de certaines négociations, affirme Reeder (TB 16 du 9 mai, avril 1941. T-501, 104, 362).

(214) TB 15 du 7 avril, période de mars 1941 (T-501, 104, 162-163).

(215) La version de Reeder est très probablement exacte. En 1943, il écrit que Degrelle pris en flagrant délit de mensonge convint sans peine qu'il s'était trompé et promit de s'amender — sans toutefois tenir sa parole (TB 26, cfr note 211).

prestige personnel ([216]). On peut admettre avec Reeder que sa situation politique sans issue, en avril 1941, explique en grande partie la décision de Degrelle de solliciter auprès d'Hitler son enrôlement dans l'armée allemande ([217]). Le souci de ne pas se laisser surclasser par le VNV, que son chef avait engagé le 16 mars dans la collaboration militaire ([218]), a peut-être suscité la démarche de Degrelle. Il se peut également qu'il ait tout misé sur la carte militaire, dans la conviction qu'un chef politique ayant servi au front aurait davantage le droit de parler et obtiendrait plus qu'un soldat politique en pantoufles. Reeder se posa la question : « Est-ce sérieux ou n'est-ce que de la propagande à grand tapage ? » Le méfiant *Militärverwaltungschef* ne put s'empêcher de faire observer que le doute était fondé. Aussi conseilla-t-il à l'OKH de ne pas donner suite à la requête : en effet, Degrelle parti, Rex croulerait complètement ([219]).

Nous ignorons le contenu et même l'existence d'une éventuelle réponse d'Hitler. De celle-ci, on ne connaît que la version de Degrelle. Keitel, chef de l'OKW, lui aurait adressé une lettre explicite et très aimable lui disant que le *Führer* ne pouvait permettre à Degrelle de partir pour le front, étant donné que son activité politique était indispensable ([220]). Connaissant la démesure de Degrelle dans la vantardise, il vaut mieux être circonspect jusqu'à preuve du contraire, et mettre en doute l'affirmation du chef de Rex ([221]).

L'avenir politique de Degrelle était sans espoir. Même après l'accord

(216) TB 16 du 9 mai, période d'avril 1941 (T-501, 104, 363-364).

(217) Nous n'avons pas retrouvé la lettre de Degrelle adressée à Hitler, via la *Militärverwaltung* (cfr note précédente). Reeder l'envoya le 20 avril 1941 à l'OKH. Nous n'avons pas retrouvé non plus son rapport spécial envoyé à cette date à l'OKH. — De Bens interprète la requête de Degrelle comme « le premier pas en vue de se faire bien voir par les instances allemandes » (*op. cit.*, p. 255). Un « premier » pas ? L'auteur ne se rappelle-t-il plus ce qu'il a écrit sur les dispositions de Degrelle à la collaboration en août 1940 déjà ?

(218) *Cahiers*, 4, pp. 44-47. L'ordre de De Clercq prescrivant de recruter pour la *Waffen-SS* date du 20 avril 1941. On peut penser que Reeder a informé la direction du VNV de la requête de Degrelle à Hitler, et que De Clercq a réagi immédiatement en lançant son ordre du 20 avril. En janvier déjà, Abetz a informé le ministère des Affaires étrangères que Degrelle proposait les services d'un millier d'anciens combattants de la Première Guerre mondiale (rexistes) pour la lutte contre l'Angleterre (PAB, StS, *Belgien* 2). Dans son rapport d'activité pour la période de février, Reeder avait déjà signalé que plus de trois cents membres des Formations de Combat (la milice de Rex), avaient déjà offert leurs services comme chauffeurs militaires. Les Flamands, à ce moment, n'avaient pas encore réussi à recruter des volontaires (TB 14 du 2 mars 1941. T-501, 104, 42).

(219) T-501, 104, 364.

(220) DEGRELLE, *La cohue de 1940*, p. 515. Degrelle fait comme s'il était littéralement Keitel. En effet, il écrit entre guillements : « Le *Führer* », écrivait Keitel, « ne peut pas vous laisser partir pour le front, parce que vous êtes indispensable pour votre activité politique. »

(221) DE BENS, *op. cit.*, p. 255, accepte, sans la critiquer, la version de Degrelle. Il est impensable que Keitel ait répondu directement à Degrelle. *Si* celui-ci avait reçu une réponse, elle lui serait parvenue via l'OKH et la *Militärverwaltung*. Selon l'A., la réponse du « général » Keitel (celui-ci avait le grade de *Feldmarechal*) était motivée par l'avis de Reeder, de ne pas satisfaire à la requête de Degrelle. Il renvoie à *La cohue de 1940* (p. 515). Le lecteur intéressé y cherchera en vain une preuve du rapport de cause à effet entre l'avis de Reeder et la soi-disant réponse de Keitel.

VNV-Rex du 10 mai 1941. Rex disparut alors en Flandre en tant que mouvement politique. Mais ne pouvait-il, de ce fait, devenir *le* mouvement national-socialiste en Wallonie comme le VNV croyait l'être en Flandre ? Ce n'était là qu' « une prétention rexiste qui ne repose en rien sur une réalité », estimait Reeder ([222]). La déconfiture de Rex prenait, à ses yeux, des proportions telles qu'il n'entrait plus en ligne de compte en tant que mouvement d'Ordre Nouveau. Sans le soutien allemand, Rex aurait disparu de la scène politique ([223]).

La guerre germano-russe sauva inopinément Degrelle de la mort politique. Le nouveau conflit lui offrit une seconde chance. Il allait pouvoir l'exploiter au maximum. Il était brave et eut, en outre, beaucoup de chance : il ne fut pas tué à l'ennemi.

Quand, en juillet 1941, l'autorité occupante, en exécution des directives reçues d'en haut, permit l'organisation d'un corps de volontaires wallons à côté d'un corps flamand, Degrelle s'engagea comme simple soldat pour le front de l'Est ([224]). Avait-il déjà de l'intérêt pour la *Waffen-SS* ? C'est fort probable. En effet, le 8 août déjà, dans son message au premier contingent de volontaires, il développa explicitement le thème de la germanité des Wallons qui justifierait son passage à la SS en janvier 1943 ([225]). Son message n'eut alors pas d'écho. La Légion Wallonie devint le *Wallonische Infanterie Bataillon 373* de l'armée de terre. En mai 1943, lors du passage de la légion à la *Waffen-SS*, Himmler affirma qu'il avait refusé le transfert, vingt mois auparavant, parce que Rex n'était pas mûr pour cette intégration, et qu'il n'avait pas voulu nuire à Degrelle ([226]). La question de savoir si l'argument

(222) *Jahresbericht* Reeder, fin juillet 1941 (T-501, 104, 734).

(223) Reeder faisait allusion au soutien financier allemand au *Pays Réel* (*Ibidem*).

(224) Degrelle prétend qu'Hitler le promut aussitôt, télégraphiquement, au grade d'officier (*La cobue de 1940*, p. 526. *Hitler pour mille ans*, Paris, 1969, pp. 108-109. *Lettres à mon cardinal*, p. 44. Dans DE BRUYNE, *op. cit.*, p. 114, le télégramme d'Hitler disparaît et fait place à une communication « des Allemands » qui « voulaient lui décerner immédiatement le grade d'*Untersturmführer* ». Comment cela se peut-il ? *Untersturmführer* était un grade de la seule *Waffen-SS*. La Légion Wallonie resta une unité de l'armée de terre jusqu'en mai 1943). Jusqu'à preuve du contraire, l'affirmation de Degrelle relative à l'existence d'un télégramme d'Hitler reste sujette à caution. Nous ne voulons pas priver le lecteur d'un spécimen de la vantardise de Degrelle : « Je ne verrai Hitler, déclarai-je à mes amis au moment du départ, que lorsqu'il me passera au cou la cravate de la *Ritterkreuz*. Ainsi, exactement, se passèrent les choses, trois ans plus tard. » (*Hitler pour mille ans*, p. 109.)

(225) « Pour nous, Wallons, Germains de langue française, jaillis de la même race que nos frères du Nord et de l'Est, ce grand rassemblement a des résonnances toutes spéciales. C'est le passé de notre peuple qui inconsciemment nous appelle... Nous rejoignons spécialement la grande communauté germanique, celle qui nous donna le sang originel. » (*Le Pays Réel*, 9 août 1941, p. 1.) Fin mai, lors du passage de la Légion Wallonie à la *Waffen-SS*, Degrelle déclara au correspondant de Belgapresse à Berlin, « qu'il avait lutté dès le début pour qu'on reconnaisse les Wallons comme des Germains de langue française ». (La *Province de Namur*, 31 mai 1943.) Selon la même déclaration, Gand et Anvers formaient « des oasis de culture romane » dans le Nord germanique de la Belgique.

(226) *Niederschrift über die Uebernahme der Wallonischen Legion*, 24 mai 1943, s. Himmler (BAK, NS 19/*neu* 27). Cfr *infra*, p. 98.

avancé par Himmler en 1943 ne visait pas à faire admettre, par ses proches collaborateurs, le brusque revirement dans les relations SS-Degrelle, demeure ouverte. Est-ce parce que les Wallons n'étaient pas encore considérés comme des Germains, à l'été 1941, qu'ils ne furent pas accueillis à la *Waffen-SS* et l'indifférence de 41 devint-elle la « prudence » de 1943 ([227]), ou est-ce parce que l'on ne disposait pas des instructeurs nécessaires à la *Waffen-SS* ([228]) ? Il ne nous est pas possible de répondre à ces questions. Que Degrelle se soit présenté en solliciteur auprès d'Himmler en juillet-août 1941 n'est pas improbable. D'autant plus qu'il le fit un mois plus tard lorsqu'il fit des avances à la *Waffen-SS*. On peut en conclure qu'il ne se résigna pas au premier refus d'Himmler. Nous y reviendrons ([229]).

On aimerait en savoir davantage sur l'origine des légions flamande et wallonne. Ce n'est pas notre propos ([230]). Nous ne mentionnerons qu'un seul fait, parce qu'il éclaire les relations Reeder-Degrelle. Selon Reeder, une légion flamande était superflue puisque De Clercq avait engagé, le 20 avril 1941, tous ses partisans à prendre service dans la *Waffen-SS*. Il est significatif que le *Militärverwaltungschef* ait trouvé utile de souligner, lors de son entretien en octobre avec Borms, Leemans et Romsée, qu'il avait appuyé la création d'une légion flamande après que Degrelle eût commencé le recrutement pour son corps de volontaires wallons. En tant que contrepoids à la Légion Wallonie, la légion flamande était « une nécessité politique », estimait-il ([231]).

Les prodromes de la politique germanique.

La méfiance du *Militärverwaltungschef* apparaît clairement à la lecture des rapports de Reeder à l'OKH sur la Légion Wallonie : il ne laisse passer aucune occasion de souligner que Rex utilise l'indéniable prestige de la légion

(227) Selon G.H. STEIN, *Geschichte der Waffen-SS*, Düsseldorf, 1967, p. 161, Himmler refusa, en 1941, les Français et les Wallons dans la *Waffen-SS* « parce qu'ils n'étaient pas des Germains ». L'indication des sources de cette affirmation importante manque.

(228) Télex d'Eisenlohr à Ritter, 26 juillet 1941 : *« Neuerdings bemüht sich Waffen-SS wegen Mangel en Ausbildungspersonal, Wallonische Freiwilliger an Wehrmacht abzutreten. Entscheidung steht noch aus. »* (PAB, *Botschafter Ritter* 4, *Belgien, juillet 41-août 1944*.) Eisenlohr était l'un des représentant des Affaires étrangères à la commission, fondée le 30 juin 1941, pour l'étude des problèmes posés par le recrutement des volontaires étrangers. L'ambassadeur Ritter était depuis le 14 juillet le représentant de von Ribbentrop pour ces problèmes-là.

(229) Cfr *infra*, p. 56-57.

(230) Quelques indications dans A. DE BRUYNE, *De Kwade Jaren*, I, Brecht-Anvers, 1971, pp. 18 et sqq. On regrettera que ces articles bien écrits, parus dans l'hebdomadaire *'t Pallieterke* et publiés ensuite en volume, ne contiennent aucune indication concernant l'origine, la nature et le lieu de conservation des sources consultées.

(231) Note sur l'entretien de Reeder avec Borms, Leemans et Romsée, 11 octobre 1941 (BAK, NS 19/1547). Il appartient aux historiens futurs de la légion flamande et de la Légion Wallonie d'examiner consciencieusement si la version de Reeder sur l'origine de ces unités est fondée.

en faveur de l'idée belge ([232]). La propagande rexiste, écrit-il, présente la Légion Wallonie (qui n'est que rexiste et wallonne) comme une légion belge. Il est vrai que Rex, mouvement politique, souffre d'anémie (les meilleurs sont au front de l'Est), et n'a aucun prestige auprès de la population « à cause de son indiscutable trahison » ([233]). Mais il met en garde : les rexistes attendent le retour triomphal de Degrelle et de ses légionnaires pour imposer leurs exigences politiques ([234]), et ces exigences sont inspirées par le nationalisme belge ([235]).

En juin 1942, on apprit que Degrelle avait été décoré de la croix de fer de première classe et qu'avec quatre de ses frères d'armes il avait été promu au grade de sous-lieutenant. Grande jubilation chez les rexistes qui constataient que le *chef* était l'homme élu, qui déciderait, dans un proche avenir, du sort de l'espace belge. Reeder put lire dans un remarquable rapport de la Sipo-SD à quel point les rexistes avaient conscience du fait que Degrelle présenterait après son retour la note politique au *Militärverwaltungschef* et ferait valoir ses droits acquis à l'Est ([236]).

Cependant, Reeder n'était pas désireux de revoir Degrelle de sitôt dans le pays. Il expliqua en termes polis à l'officier compétent de l'OKH, venu à Bruxelles pour discuter de la Légion Wallonie, que le retour du chef de Rex n'était pas souhaitable « en ce moment, pour des raisons politiques ». Il suffisait qu'il revienne en congé au pays dans le courant de l'été. Le *Militärverwaltungschef* « lui témoignera alors l'attention due à un officier de la légion et frère d'armes allemand ». Il semble que Reeder ait alors dit que des bruits circulaient à nouveau à propos de Degrelle : après une entrevue avec le *Führer,* il « serait chargé par le roi de la formation d'un gouvernement ». Il est évident qu'il n'en était pas question et Thedieck, qui assistait à l'entretien, se déclara « particulièrement sceptique sur l'évolution de Rex » ([237]).

---

(232) TB 18 du 21 décembre 1941, période du 1er septembre au 1er décembre 1941 (T-501, 105, 263-264).

(233) *Ibidem,* 304.

(234) TB 20 du 15 juin 1942, période du 15 mars au 1er juin 1942 (T-501, 105, 830). *Uebersicht über die Arbeitsleistung der einzelnen Gruppen der Militärverwaltung,* du 16 mars 1942, période du 1er décembre 1941 au 15 mars 1942 (T-501, 105, 603-604).

(235) Cfr note 232.

(236) Cfr OKH, GenStdH, OQu IV, entre autres au MBBNf, 2 juillet 1942. En annexe, une note sur un rapport de la Sipo-SD en Belgique et dans le Nord de la France, 15 juin 1942 : *« Diese [rexistischen] Kreise stellen mit Genugtuung fest, dass Léon Degrelle der berufene Mann sei, der in naher Zukunft das Schicksal des belgischen Raumes als Rexist in die Hand nehmen würde. Auf Versammlungen in den verschiedenen Ortsgruppen der Rexbewegung wird festgestellt, dass Degrelle nach seiner Rückkehr von der Ostfront vor der Militärverwaltung seine in Osten erworbenen Rechte geltend machen würde... In weiten Kreisen der belgischen Bevölkerung wird jedoch der Rexismus als eine Konjunktur-Bewegung abgelehnt. »* (T-501, 173, 125.)

(237) Note du major Baumann sur un entretien avec le lieutenant-colonel Meyer, 28 avril 1942 (T-501, 173, 172-173). Baumann était le conseiller compétent pour la Légion Wallonie dans le *Kommandostab* de l'administration d'occupation de Bruxelles. Meyer faisait partie de l'OKH et était chargé de former *« im Heimat »* des unités

Quelques mois après le moment jugé opportun par Reeder, Degrelle revint au pays. Le *Militärverwaltungschef* ne put ignorer le chef de Rex, non en sa qualité de frère d'armes, mais en celle de protégé d'Himmler animé de fâcheuses ambitions politiques. Sur cela aussi nous reviendrons en détail.

Tournons entretemps le regard vers l'Est. Son service au front n'empêchait pas Degrelle d'être politiquement actif. Déjà en septembre 1941, Berger, alarmé, avait écrit à Himmler que Degrelle s'agitait. Le chef de Rex, « extrêmement habile », rêvait d'une grande Belgique ([238]). Ne trouvant nulle part des appuis, il s'était adressé à un service SS, la *« Volksdeutsche Mittelstelle »*, afin d'obtenir pour ses hommes les mêmes conditions matérielles que les volontaires SS. Il se dépensait, poursuivait Berger, pour entrer en contact avec nous et désirait confier à la SS la direction de son organisation de jeunesse. « Jusqu'à présent, nous n'avons rien promis ni rien refusé », concluait Berger, qui jugeait utile de souligner que « Degrelle s'était totalement engagé dans le sens de la grande Belgique ». Il reçut de Brandt, secrétaire d'Himmler, une réponse assez vague ([239]). Brandt se demandait de quelle organisation de jeunesse il pouvait bien être question. « Nous soucions-nous de la jeunesse wallonne ? »

Au début de mars 1942, Degrelle se sentait encore isolé. Lui, créateur de la Légion Wallonie, n'avait pas encore rencontré un seul officier supérieur allemand ! ([240]) Quand, se demandait-il, les Allemands s'apercevront-ils de notre existence ? Un mois plus tard, la situation semblait autoriser quelque espoir. Des contacts avaient été établis avec la *Wilhelmstrasse*. C'est encore Berger qui prévint Himmler ([241]). Un service (qu'il ne désignait pas) des Affaires étrangères défendait à nouveau l'idée belge. On cherchait à pousser les Wallons. Degrelle, poursuivait Berger, restera encore quelque quatre semaines au front, puis il reviendra en Wallonie pour faire de la propagande en faveur de la légion. Berger se trompait. Le retour de Degrelle n'était alors qu'envisagé ([242]).

Le grand problème pour le chef de Rex était le recrutement de légionnaires. Le très piètre résultat obtenu en Belgique explique son insistance à

---

de volontaires. Dès le 13 mars, le major von Prittwitz, compétent à l'OKH pour « la mise en ligne » de ces mêmes unités, s'était déjà renseigné par téléphone auprès de Baumann et lui avait demandé s'il était souhaitable que Degrelle, « au moment jugé opportun », retournât en Belgique pour soutenir personnellement le recrutement de la légion (Note Baumann sur un entretien téléphonique avec von Prittwitz, 13 mars 1942. T-501, 173, 190).

(238) Berger à Himmler, 22 septembre 1941 (BAK, NS 19/1541).

(239) Brandt à Berger, 27 septembre 1941 (BAK, NS 19/1541).

(240) Cfr le discours de Degrelle du 17 janvier 1943 (*Infra*, p. 60) : « Nous vivions isolés. Des mois se passèrent sans un seul contact. Blessé, je n'avais pas encore au début de mars 1942, moi qui avais créé la Légion, rencontré au front, une seule fois, un seul officier supérieur allemand. »

(241) Berger à Himmler, 2 avril 1942 (BAK, NS 19/*neu* 1557).

(242) Cfr *supra*, p. 52.

faire libérer les prisonniers de guerre wallons disposés à devenir légionnaires ([243]). Le 27 juin 1942, au cours de l'un des « Propos de Table » bien connus d'Hitler, le *Reichspressechef* Dietrich attira l'attention du *Führer* sur la question Degrelle et lui fit part d'une réclamation du chef rexiste belge : « Celui-ci se plaint que dans les échanges de prisonniers, ce ne soit jamais le tour des rexistes... » Hitler répondit : J'ordonne que l'on fasse immédiatement le nécessaire pour que l'influence de Degrelle soit déterminante dans le choix des prisonniers belges qui doivent être libérés ([244]). Cependant, il faudra attendre le début de septembre pour que les instructions verbales d'Hitler soient consignées dans un ordre de l'OKW, en vertu duquel trois cents prisonniers wallons, membres de Rex et engagés volontaires dans la Légion Wallonie, furent libérés ([245]). Piètre résultat qui déçut Degrelle. On a l'impression que, dans certains services allemands, les « exigences politiques des Wallons » gênèrent plus qu'elles ne favorisèrent la libération des prisonniers wallons. En effet, l'accroissement numérique de la Légion Wallonie n'eut fait que renforcer ces exigences ([246]).

L'intervention directe de Dietrich auprès d'Hitler dans la question des prisonniers de guerre wallons avait probablement été sollicitée par Degrelle

(243) *« Alles hängt davon ab, wie weit Kriegsgefangene der Legion zur Verfügung gestellt werden können. »* (Note de Baumann du 19 août 1942. T-501, 173, 114.)

(244) H. PICKER, *Hitlers Tischgespräche im Führerhauptquartier 1941-1942*, éd. P.E. Schramm, Stuttgart, 1965, p. 417, note du 27 juin 1942. DE BENS (*op. cit.*, p. 260) prétend que Degrelle était alors un « commensal » d'Hitler. L'indication des sources manque. Selon sa bibliographie (p. 536), l'auteur aurait consulté les *Tischgespräche* d'Hitler dans l'édition de Picker (plus exactement, Picker-Schramm). Or, il n'est pas question de Degrelle « commensal » d'Hitler dans cette édition. On lit à la page 417, en date du 27 juin 1942 : *« Beim Abendessen trug Reichspressechef Dr. Dietrich dem Chef vor, dass der Rexistenführer Degrelle, der zur Zeit bekanntlich an der Ostfront stehe, beschwerde darüber geführt habe, dass beim Austausch belgischer Kriegsgefangener keine Rexisten zum Zuge kämen. »* Il est permis de supposer que De Bens a trouvé ses informations dans E. KNOEBEL, *Racial Illusion and Military Necessity : A Study of SS Political and Manpower Objectives in Occupied Belgium*. Thèse de l'université du Colorado, 1965, p. 190, note 126 : *« On 27 June 1942, Degrelle was present at dinner and he complained to Hitler that in recent releases of prisoners of war no Rexist were even included. »* Knoebel renvoie à l'édition américaine des propos de table d'Hitler (*Secret Conversations, with an Introductory Essay by H.A. Trevor Roper*, New York, 1953). Dans cette édition, il n'est pas non plus question de Degrelle, convive d'Hitler, le 27 juin 1942.

(245) OKW, WFSt, QU (IV) à, entre autres, MBBNf, 3 septembre 1942 (PAB, StS, *Belgien* 2). Note de Baumann relative à son entretien téléphonique avec von Prittwitz, 3 septembre 1942 (T-501, 173, 108-109).

(246) Au cours d'une discussion à Bruxelles, le 16 juillet 1942, concernant le recrutement pour la Légion Wallonie, Baumann apprit par von Prittwitz (pour ce qui est de leur compétence, cfr *infra*, p. 52, note 237) que le service compétent pour les prisonniers de guerre à l'OKH de Berlin, y était « tout à fait opposé ». Baumann nota à propos de la répercussion des exigences politiques wallonnes sur cette libération : *« von Prittwitz glaubt dass politische Ansprüche der Wallonen in der Kriegsgefangenenfrage hinderlich sein könnten, die bei stärkerem Einsatz der Legion gestellt werden könnten. von Lehe legt dar, dass diese Befürchtungen seiner Ansicht nach bei der Einstellung Degrelles unzutreffend seien. »* (Note de Baumann, 17 juillet 1942. (T-501, 173, 121.) von Lehe était, depuis février 1942, officier de liaison entre la Légion Wallonie et les services militaires allemands, y compris la *Militärverwaltung* (KNOEBEL, *op. cit.*, pp. 185-186). Il ressort de la note de Baumann que von Lehe était un homme naïf ou en tout cas qu'il cherchait à faire naître cette impression.

lui-même. En effet, vers la fin de juin 1942, il passa quelques jours à Berlin et y entama des discussions. Il eut alors l'occasion de plaider sa cause auprès de certains personnages influents. Selon Reeder, qui n'avait pas été informé officiellement, Degrelle aurait alors obtenu de la part des services militaires allemands compétents des garanties à propos du futur engagement au front de la légion ([247]). Cependant, ces discussions furent également d'ordre politique. On aimerait en savoir davantage à ce sujet. Il n'est pas sans intérêt de constater que V. Matthijs, chef intérimaire de Rex, Paul Colin, journaliste connu et directeur politique du *Nouveau Journal,* et l'avocat wallon Lisein, rexiste notoire et lieutenant à la Légion Wallonie, avaient quitté Bruxelles et étaient allés à Berlin à la rencontre du *Chef* ([248]).

Les discussions de Degrelle à Berlin arrachèrent à Berger un nouveau et retentissant cri d'alarme. Il demanda à Himmler de consacrer son attention à la situation politique « extraordinairement tendue » en Belgique ([249]). Au cours de son séjour dans la capitale du *Reich,* Degrelle avait été « très fortement encouragé et mis à l'avant-plan » par tous les *« Dienststellen des Reiches »* (pas du parti). Les prestations de la Légion Wallonie ne le justifient certainement pas, remarqua hargneusement Berger. Degrelle va s'imaginer des choses ! Il se considère maintenant comme le nouveau grand chef belge, s'approprie l'insigne du Lion flamand ([250]) et, tout comme les gouvernements belges d'avant le 10 mai 1940, se comporte comme si les Flamands n'existaient pas. Berger saurait gré au *Reichsführer-SS* de bien vouloir attirer l'attention de von Ribbentrop sur cette situation. On devait recommander au représentant des Affaires étrangères à Bruxelles de garder ses distances vis-à-vis des « cajoleries faites par l'OKH à Degrelle » (*« der Tanz um Degrelle, wie er vom OKH veranlasst wird »*) ([251]). Berger se sentait si inquiet qu'il proposa à Himmler de convoquer Reeder.

Le chef du *SS-Hauptamt* n'exagérait pas du tout lorsqu'il prévenait Himmler que Degrelle « se faisait terriblement valoir » à Berlin et y était devenu un grand personnage. Déjà, la photo du chef des rexistes avait paru en première page dans le numéro du 5 février du très répandu et très influent hebdomadaire *Das Reich.* (Lorsque le dirigeant VNV R. Tollenaere trouva

(247) TB 21 du 15 septembre, période du 1er juin au 1er septembre 1942 (T-501, 105, 1037).

(248) Selon une déclaration d'après-guerre de Lisein, Degrelle et Matthijs eurent une entrevue avec le fonctionnaire des Affaires étrangères, compétent pour l'Europe occidentale. Degrelle désirait un engagement écrit concernant l'avenir politique de la Belgique et la libération des prisonniers de guerre wallons. Il n'obtint ni l'un ni l'autre. « Lisein constata que les cadres dirigeants de Berlin ne songeaient pas à fixer le statut de la Belgique et à fournir les garanties qui s'y rapportaient. » (Arch. pers. A.)

(249) Berger à Himmler, 4 juillet 1942 (BAK, NS 19/*neu* 1557).

(250) Berger se trompait sur ce point : Degrelle parlait toujours du *« leo belgicus »*.

(251) Le représentant des Affaires étrangères auprès de l'administration d'occupation à Bruxelles, le conseiller d'ambassade von Bargen, n'avait pas besoin d'instructions à ce sujet : il était un adversaire acharné de Degrelle.

la mort en service commandé dans les rangs de la légion flamande, la rédaction de l'hebdomadaire n'avait pas pensé à lui consacrer un article ([252]). Degrelle veilla à ce qu'il ne fut pas oublié.) Au cours de son séjour à Berlin, fin juin, des bruits — dont on peut penser qu'ils avaient été, comme d'habitude, diffusés par Degrelle lui-même — coururent concernant un voyage à Rome, une entrevue avec Ciano et la princesse Marie-José et la formation d'un gouvernement Degrelle par Léopold III ([253]).

Reeder et Berger, sans avoir eu d'entretiens préalables, étaient d'accord contre Degrelle à l'été 1942 : il n'y avait pas de place sur la scène politique belge pour ce *« Belgizist »* qui, se réclamant de ses mérites militaires, jouait des coudes pour arriver à l'avant-plan. Himmler pensait-il de même à ce moment ? L'historien n'est pas à même de répondre à cette question. Il ne peut que constater le fait remarquable qu'est l'absence de sources concernant les réactions du *Reichsführer-SS* au cri d'alarme de Berger ([254]). Himmler se taisait-il parce que la chose ne l'intéressait guère, ou bien gardait-il un silence prudent ?

Nous ne savons que peu de choses sur l'évolution du processus de rapprochement et ses moments décisifs. En ce qui concerne l'intérêt croissant d'Himler pour Degrelle, il est significatif que le *Reichsführer* transmit à Berger, début septembre 1942, un aperçu élogieux de l'engagement militaire de la légion ([255]). On ne peut déterminer si la désignation, peu auparavant, de

(252) Rapport de J. Brans, rédacteur en chef de *Volk en Staat*, à De Clercq, sur un séjour à Berlin du 17 au 29 septembre 1942, Anvers, 5 octobre 1942 (Arch. pers. A.). Brans avait reçu ses renseignements de Ward Hermans, à ce moment journaliste dans la capitale allemande. Notre collègue Kongs nous a transmis les renseignements concernant *Das Reich*, fruit d'une patiente recherche. Qu'il trouve ici l'expression de notre gratitude.

(253) Les rumeurs au sujet de Degrelle (et répandues par lui ?) ne laissèrent pas indifférents certains diplomates. Le 29 juin, von Mackensen, ambassadeur d'Allemagne en Italie, avisa la *Wilhelmstrasse* qu'il avait appris de source autorisée que Degrelle séjournait depuis quelques jours à Rome. *« Für den Fall, dass er sich an die Botschaft wenden, oder ich von italienischer Seite auf ihn angesprochen werden sollte, bitte ich um Weisung, wie er zu beurteilen ist. »* (PAB, StS, *Belgien* 2.) Un journal suédois, *Svenska Dagbladet*, publia un article dans lequel on prétendait que le gouvernement du *Reich* menait des pourparlers avec le roi Léopold III au sujet de la formation d'un gouvernement Degrelle. Le 1er juillet, l'ambassadeur de Finlande posa la question à Berlin à von Weizsäcker, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. *« Ich habe dem Finnen den ganzen Inhalt dieses Artikels dementiert »*, écrivait von Weizsäcker dans une note datée du même jour et destinée, entre autres, au sous-secrétaire d'Etat et au chef de la section politique (PAB, StS, *Belgien* 2).

(254) *« Berger. Besprochen »*, nota Himmler le 8 juillet de sa main sur la lettre de Berger du 4. Cfr note 249.

(255) Brandt à Berger, 7 septembre 1942 (BAK, NS 19/253. T-175, 69, 2585 643). Un rapport du commandement en chef du *Panzerkorps I* sur les opérations auxquelles la Légion Wallonie avait participé, de novembre 1941 à mai 1942, y était annexé (OKH, GenStdH, OQu IV à MBBNf 9 août 1942). On y lit au sujet de la valeur combative de la légion : *« Bataillon hat gezeigt, dass es zu kampfen versteht. Führung durch Offiziere und Uffz. wesentlich besser geworden, entspricht jedoch noch nicht deutschen Begriffen und Forderungen. Taktische Schulung der Kp.-, Zug.- und Gruppenführer allgemein mangelhaft. Mangel an Können wird durch Idealismus und Schwung ausgeglichen. »*

deux légionnaires comme hommes de confiance (*Vertrauensleute*) de la Sipo-SD avait été faite par ordre ou au su d'Himmler ([256]).

Nous sommes beaucoup mieux renseignés sur les tentatives de Degrelle de se faire « mousser » en haut lieu en exploitant l'atout militaire. En juin 1942, peu avant son retour à Berlin, il parvint à se faire recevoir par le représentant des Affaires étrangères auprès du 1er *Panzerkorps* qui opérait au Caucase. Il étourdit son hôte par son fameux bagout, ses parallèles historiques audacieux et les projets politiques apparemment impressionnants qu'il construisait à partir de ces parallèles. Le diplomate envoya un rapport extrêmement élogieux à la *Wilhelmstrasse* sur les « Bourguignons de l'avenir » qui combattaient sous la devise « Dur et pur, Rex vaincra ! » pour la justification et la reconnaissance de leurs projets politiques ([257]). Degrelle, « l'âme de la légion », est un « fanatique politique » qui considère Charlemagne, la Bourgogne et la Lotharingie comme plus que des réminiscences historiques symboliques ([258]). Il rêve d'un empire comprenant la grande Belgique et la Bourgogne. C'est pourquoi il appelle son corps de volontaires wallons non la Légion Wallonie, mais la Légion belge-Wallonie ([259]). Il se considère comme un « nationaliste belgo-wallon » et ne laisse passer aucune occasion de souligner la présence de Flamands à la légion wallonne. Ses tentatives de recrutement de Flamands pour cette unité, à condition qu'ils se déclarent rexistes, ont déjà suscité des difficultés ([260]). Degrelle et ses hommes sont de valeureux soldats, concluait le diplomate.

Nous avons déjà noté ([261]), qu'en septembre 1941, Degrelle avait essayé d'approcher la SS. Cette tentative était restée sans succès. Un an plus tard, il fit une nouvelle tentative, quelque part sur le front du Caucase. A la mi-septembre 1942 Degrelle fut l'hôte du *SS-Obergruppenführer* Steiner, commandant de la célèbre division SS Wiking. L'engageant Degrelle entreprit le militaire de la même manière fanfaronne et impromptue que celle qu'il avait

---

(256) Baumann à Meyer, 7 août 1942 (T-501, 173, 118). Selon des renseignements fournis à Baumann, la *Dienststelle* de la Sipo-SD de Bruxelles avait engagé deux agents, mais la direction (Bruxelles ? Berlin ?) ignorait leur mission. Il est fort probable que le chef du *Sicherheitsdienst* de Bruxelles avait agi à l'insu de son supérieur, le chef de la *Dienststelle* à Bruxelles.

(257) *Der Vertreter des Auswärtigen Amtes beim Panzer-AOK 1* aux Affaires étrangères, 20 juillet 1942 (PAB, *Inland* IIg, 344, *Belgien* I).

(258) Selon le rédacteur du rapport, Degrelle aurait déclaré à un journaliste qu'il se fixerait plus tard « dans le bourg de Bouillon ».

(259) Cfr la formule finale d'une lettre de Degrelle à un certain Dr Bähr, *Amtsleiter beim Reichsstudentenführer*, Front de l'Est, 11 mai 1942 (traduit du français) : « *Nehmen Sie, verehrter Dr, den sehr sympathischen Gruss der Freitwilligen von der Legion Belgien-Wallonien entgegen.* » Degrelle précise dans un post-scriptum : « *Ich unterstreiche Belgien, denn Belgien und nicht Wallonien ist unser Vaterland. Wir sind Wallonen, wie Ihr Bayern oder Rheinländer seid.* » (BAK, NS 19/1557.)

(260) Depuis l'accord VNV-Rex du 10 mai 1941, Rex-Flandre était absorbé par le VNV et, par conséquent, Rex ne pouvait plus recruter en Flandre. Les sources ne nous apprennent rien à propos des difficultés dont il est question.

(261) Cfr *supra*, p. 53.

utilisée auprès du diplomate peu auparavant. Mais, outre les téméraires parallèles historiques, il débita également une profession de foi germanique et nationale-socialiste. Résultat : une lettre autographe de Steiner à Himmler où il plaidait pour le rattachement de la Légion Wallonie à sa division SS ([262]).

La Légion Wallonie végète misérablement dans le cadre de la 97e division d'infanterie (bataillon 373), écrivait Steiner. Bien « qu'elle paraisse n'être que la cinquième roue du carrosse », elle subit des pertes considérables à défaut d'armes lourdes. Pendant quelques semaines, la Légion Wallonie avait été placée sous les ordres de Steiner sur le plan tactique ([263]). Le général avait gardé le meilleur souvenir « de l'attitude racique et martiale de ces troupes ». Il regrettait au plus haut point que l'unité ne fît pas partie de sa division vers laquelle elle se sentait sincèrement attirée (*« zu der sie sich innerlich hingezogen fühlt »*). Steiner avait eu une longue conversation avec le chef rexiste. Il se disait profondément convaincu de ce que Degrelle, « de par son attitude virile et exemplaire, appartenait à l'élite des chefs germaniques ». Par sa foi dans la communauté de race germanique et dans le national-socialisme, par ses larges vues historiques, il dépasse de beaucoup les sieurs Mussert et Clausen, par exemple ([264]). Il serait parfaitement erroné de penser qu'il est fortement marqué par le catholicisme et le royalisme ([265]). Steiner commit (sans le vouloir) une bévue. Le nom du mouvement politique de Degrelle n'était pas d'origine latine et « Rex » était emprunté à la ville où le mouvement était né ([266]) ! (En effet, un nom latin ne convenait pas à un mouvement dont le chef se proclamait Germain.) *« Reichsführer !* Je me permets de vous proposer de tenir compte de cette personnalité extraordinairement positive. Peut-être, est-il possible de transférer la légion wallonne dans

(262) Steiner à Himmler, 17 septembre 1942 (CREHSGM, BDC, V. I, Degrelle). On peut admettre que Degrelle s'était fait inviter. Il avait adressé à Steiner une lettre que ce dernier considérait comme partiellement révélatrice des conceptions du chef de Rex. Steiner transmit cette lettre à Himmler. Elle ne fut pas retrouvée. En ce qui concerne l'intérêt de Steiner pour l'idée de germanité et la formation d'un corps d'armée germanique, cfr sa remarquable lettre à Berger du 16 septembre 1942 (IN 't VELD, *De SS en Nederland*, pp. 821-823).

(263) Selon F. Hellebaut, chef d'état-major de la Légion Wallonie de juillet 44 à mai 45, le contact avec la célèbre division SS *Wiking* au front du Caucase à l'été de 1942, fut décisif pour la politique germanique de Degrelle. Ce contact aurait eu l'effet d'une « révélation. » (F. Hellebaut à l'A., 12 novembre 1977.)

(264) Antoon Mussert, chef du Mouvement national-socialiste aux Pays-Bas (NSB). Frits Clausen, chef du *Dansk National Socialistik Arbejderparti* au Danemark (DNSAP).

(265) *« Es hat mir Freude gemacht, mich mit... dem Rexisten-Führer Degrelle eingehend zu unterhalten, von dem ich den allerbesten Eindruck und die Ueberzeugung gewonnen habe, dass er in seiner zielbewussten Männlichkeit und tadellosen Haltung in die Spitzengruppe der germanischen Führer hineingehört. In seinem Bekenntnis zur Rassengemeinschaft, zum Nationalsozialismus und dem historischen Weitblick steht er m. E. zum Beispiel weit über Herrn Mussert und über Clausen. Völlig abwegig ist es zu glauben, dass er stark katholisch oder royalistisch orientiert sei. »*

(266) *« Nicht das lateinische 'rex' sondern die Stadt Rex in Belgien hat ja als die Heimatstadt des Rexismus diesem ihren Nahmen gegeben. »* Steiner avait-il mal compris ce que Degrelle, qui ne comprenait pas l'allemand, lui racontait ? Ou bien Degrelle avait-il mené le général SS en bateau ? Que le lecteur se rappelle que Degrelle se produisit pour la première fois sur la scène politique à Courtrai (= Courtrex ?) en 1935.

ma division ([267]). » Il ne faut pas être grand clerc pour supposer que Degrelle était le solliciteur et que Steiner écrivit à son instigation. La recommandation d'un général très estimé comme Steiner ouvrait au chef de Rex la route menant à Himmler.

Il convient de citer ici une autre lettre de Degrelle parce qu'elle relève de ses travaux d'approche en vue de sa reconnaissance comme chef germanique. Peu de temps après son entretien avec Steiner, il s'adressa, toujours du Caucase, à son ami et partisan Abetz, l'ambassadeur d'Allemagne à Paris dont nous avons déjà parlé ([268]). Nous citerons quelques phrases caractéristiques de cette longue missive (huit feuillets dactylographiés). « En Belgique, tout est encore flou. Il faut attendre la fin de la guerre. Nous, soldats du *Führer,* avons foi en sa sagesse. Nous nous abandonnons à son génie... Nous sommes devenus ici des Germains très conscients. Nous avons retrouvé les traces des siècles glorieux de notre histoire. L'Occident est notre petite patrie, mais le *Reich* est devenu notre grande patrie, ce qu'il était déjà pour nos ancêtres... La race, qui répandait sa force éternelle jusqu'à la Somme, s'est réveillée à nouveau et les grands souvenirs revivent en nous... J'ai la conviction que l'Europe est en voie de formation ici... Autrefois, ce n'était qu'un projet d'intellectuels. Ici aussi, le génie limpide du *Führer* a produit l'effet d'un éclair. Il a donné une forme à nos rêves... D'un seul coup, nos légions avanceront d'un demi-siècle la solution européenne... Il vous appartient, à vous Allemands, de n'être pas trop modestes. Autrement, on aurait mieux fait de ne pas commencer. Vous avez secoué le passé. Maintenant, c'est l'heure de la construction et de l'unité. La guerre vous a mis à la pointe du combat. C'est votre tâche, c'est la tâche de l'Allemagne d'être résolument et fermement le *Führervolk,* l'âme, le moteur et le poing de l'Europe unie. L'Europe, certes — mais une Europe germanique... Nous vivons à cette heure le siècle d'Hitler et du germanisme ([269]). »

---

(267) *« Jedenfalls bitte ich, Reichsführer, mir die Anregung erlauben zu dürfen, diese ausserordentlich positive Persönlichkeit nicht aus dem Auge verlieren zu wollen. Vielleicht lässt sich die Ueberführung der wallonischen Legion in meine germanische Division ermöglichen. »*

(268) Degrelle à Abetz, 22 septembre 1942. Traduction allemande (PAB, *Handakten von Etzdorf,* 18, *Besetzte Gebiete, Belgien und Nordfrankreich,* 1940-43).

(269) *« In Belgien ist alles noch unklar... Nach dem Kriege werden wir sehen. Wir, Soldaten des Führers, glauben an seine Weisheit, wir liefern uns seinem einfachen und kraftvollen Genie aus... Wir haben uns hier eine hochgermanische Seele geformt. Wir haben die Linie der glorreichsten Jahrhunderte unserer Geschichte wiedergefunden. Der Okzident ist unser kleines Vaterland ; aber das Reich ist unser grosses Vaterland geworden, wie es das unserer Vorfahren war... Die Rasse, die ihre ewige Kraft bis zur Somme ausstrahlte, ist wieder erwacht und die grossen Erinnerungen sind wieder lebendig geworden... Ich bin im übrigen überzeugt, dass Europa sich hier formen wird. Vorher war es nur ein Plan von Intellektuellen. Auch hier hat das klare Genie des Führers alles wie in einem Blitz gesehen. Er hat unseren Träumen Gestalt gegeben. Die Legionen werden mit einem Schlag die europäische Lösung um Fünfzig Jahre vorangebracht haben... Es ist an Ihnen, den Deutschen, nicht zu bescheiden zu sein, sonst hätte man nicht anzufangen brauchen. Sie haben die ganze Vergangenheit zerschüttert. Es gilt nun aufzubauen und zu einigen... Der Krieg hat Euch an die Spitze gestellt. An Euch liegt es, an Deutschland entschieden und entschlossen im geeinigten Europa des Führervolk, die Seele, der Motor und die Faust zu sein. Europa, ja, aber ein germanisches Europa. Wir stehen jetzt im Jahrhundert Hitlers und des Germanentums. »*

Degrelle a dû avoir la certitude, au plus tard en octobre, qu'Himmler était disposé à accepter les Wallons comme des Germains et qu'une politique germanique au sens où l'entendait la SS avait ses chances. Vers la fin du mois, Matthijs annonça publiquement, en sa qualité de lieutenant du chef de Rex, le virage de bord. Le 25 octobre, les rexistes apprirent, au Palais des Sports de Bruxelles, que le mouvement s'en tenait solidement au maintien de la Belgique, mais celle-ci serait fédérale ([270]). Cependant, la « fidélité jalouse » à la patrie belge n'excluait pas la fidélité au monde germanique, au sein duquel la Wallonie était revenue. « De glacis antigermanique nous reprenons notre fonction historique et naturelle de marche de la Germanité, de poste avancé de la vie germanique vers le monde extérieur. » Le thème germanique, que Degrelle avait déjà développé dans son message du 8 août 1941 aux volontaires wallons ([271]), revint ainsi à la surface après quatorze mois. Il procurerait en 1943 au chef de Rex, Germain de date récente, une nouvelle chance de se produire sur la scène politique belge.

Le grand discours du 17 janvier 1943. Hitler et Degrelle.

Lorsque Degrelle revint à Bruxelles avec cent soixante-dix permissionnaires, vers le milieu de décembre 1942, les parties en présence s'étaient nettement dessinées. Reeder, en cela fidèle à son point de vue du début de l'occupation, n'avait aucune estime pour Degrelle comme chef politique. A vrai dire, il ne pouvait souffrir ce *Belgizist*. D'ailleurs, Rex signifiait-il encore quelque chose en tant que mouvement politique ? Himmler, lui, disposait d'un nouvel allié dans sa lutte contre Reeder. Quant à Degrelle, il savait exactement à quoi s'en tenir. Lors du retour à Bruxelles avec les permissionnaires du front de l'Est, il avait, le 19 décembre, interrompu son voyage pour avoir, à Berlin, des entretiens avec de grands chefs SS ([272]). Peut-être rencontra-t-il également Himmler ([273]). En tout cas, il informa les plus proches collaborateurs d'Himmler de ses projets. Ses interlocuteurs ne manquèrent pas de lui faire

(270) Texte du discours de Matthijs dans le *Pays Réel* du 27 octobre 1942. Le rapport de Reeder sur cette allocution n'est pas exact. Il s'abstient de citer ou de résumer le passage sur le fédéralisme. Il écrit dans ses commentaires que les déclarations de Matthijs sont *« allerdings noch keine Abkehr von dem Gedanken des belgischen Einheitstaates bedeuten »*. Toutefois, doit-il concéder, *« hat die Rex-Presse... ein Bekenntnis zu einem stark dezentralisierten Belgien abgelegt. »* (TB 22 du 31 décembre, période du 1er septembre au 1er décembre 1942. T-501, 105, 1227-28.)

(271) Cfr *supra*, p. 50.

(272) Qu'il y eut des pourparlers à Berlin se trouve confirmé dans la lettre d'Himmler au ministre du *Reich* Lammers, chef de la Chancellerie, du 25 mars 1943 (T-77, 786, 5514369-70) et dans celle de Reeder à l'OKH, du 26 janvier 1943 (T-77, 786, 5514379-80). Reeder ne fut pas informé par Degrelle, mais croyait savoir que les pourparlers *« offenbar sowohl seine (Degrelles) eigene zukünftige politische Stellung wie auch die staats- und volkspolitische Entwicklung des belgischen Raumes b.roffen haben »*.

(273) Selon GERARD-LIBOIS-GOTOVITCH, *L'An 40*, 1ére éd., Bruxelles, 1971, p. 295, note 21. L'indication des sources manque.

remarquer que ses plans n'étaient pas immédiatement réalisables. Ils n'avaient, par contre, aucune objection à l'encontre de la propagande en faveur de la « *Reichsgedanke* » (l'idée d'Empire) en Wallonie. Pour la direction de la SS, le grand discours de Degrelle du 17 janvier 1943 dans lequel il annonçait et défendait sa nouvelle politique germanique n'était donc pas une surprise. Selon le témoignage d'Himmler lui-même, *in tempore non suspecto,* ce discours n'était qu'un résumé des idées développées par Degrelle le 19 décembre au cours des entretiens de Berlin ([274]). Selon Reeder, qui affirmait tenir ses renseignements de bonne source, les pourparlers de Berlin avaient fait naître chez Degrelle l'impression qu'il serait appelé sous peu « à conduire la Belgique » et qu'on lui confierait au moins le même mandat qu'à Mussert aux Pays-Bas ([275]). Son allocution, antérieure de quelques jours, aux permissionnaires du camp d'instruction de Meseritz est en effet significative de la prétention de Degrelle : « Ce que nous avons gagné... avec nos combats, nos victoires et nos morts, il faut qu'on nous le donne ([276]). » Croyait-il que le moment était venu de présenter, avec l'appui d'Himmler, la note politique au *Militärverwaltungschef* ? A la fin décembre, le fonctionnaire compétent de l'administration d'occupation à Bruxelles savait que Degrelle avait demandé l'intégration de la Légion Wallonie à la SS. « Nous devons être sur nos gardes », concluait von Harbou, le chef du *Kommandostab* ([277]).

Reeder ne s'attendait pas à ce que le permissionnaire indésirable profitât de son séjour en Belgique pour entrer dans l'arène politique ([278]). Or, à peine revenu au pays, le chef de Rex commença à faire circuler des rumeurs. Il répandait le bruit qu'il avait appris de certains services allemands le caractère insensé de contacts avec le VNV, puisque ce dernier était complètement démo-

(274) « *Als Degrelle in Dezember 1942 in Berlin erschien, wurde er, u.a. auch von meinen Mitarbeitern darauf aufmerksam gemacht, dass sich seine Pläne in dieser Zeit noch nicht verwirklichen lassen... Die von Degrelle in Berlin vorgebrachten Gedanken fasste er in einer am 17.1.1943 vom Militärbefehshaber in Belgien und Nordfrankreich erlaubten Grosskundgebung in Brüssel zusammen.* » (Himmler à Lammers, 25 mars 1943. T-77, 786, 5514369-70.)

(275) Reeder à l'OKH, Gen.Qu., 26 janvier 1943 (T-77, 786, 5514382-83). Le 13 décembre 1942, lors de la commémoration de la onzième année d'existence du NSB (Mouvement National-Socialiste aux Pays-Bas), le Commissaire du *Reich* Seyss-Inquart avait déclaré en public à Amsterdam « *dass Mussert als Leider der Nationalsozialistischen Bewegung der Führer des niederländischen Volkes ist* ». Sur la signification exacte de cette qualité de chef, cfr DE JONG, *Het Koninkrijk der Nederlanden in de Tweede Wereldoorlog,* 6, pp. 544-545 et 564-566, et IN 't VELD, *De SS en Nederland,* I, pp. 290-293.

(276) Le *Pays Réel,* 19 décembre 1942, p. 1.

(277) Note de Baumann pour von Harbou, 29 décembre 1942, résumant la conversation de la veille avec le colonel Meyer, OKH (T-501, 173, 85). Selon Degrelle, dès l'automne 1942, la division *Wiking* avait souhaité l'incorporation de la Légion. La 97e division de Chasseurs dont faisait alors partie la Légion s'y était opposée. Il est possible, toutefois, que Degrelle lui-même soit à la base de l'expression du souhait en question. Selon Meyer, Degrelle avait demandé la subordination de la Légion à la *Waffen-SS*. En marge de la note de Baumann, von Harbou écrivit : « Soyons vigilants. » (« *Wir müssen aufpassen.* »)

(278) TB 22 du 31 décembre 1942, période 1er septembre-1er décembre (T-501, 105, 1228) et le rapport de Reeder du 26 janvier 1943 (T-77, 786, 5514379), mentionné à la note 296.

nétisé (*« eine völlig überholte Angelegenheit »*) ([279]). Il aurait fait comprendre à Romsée, dans un langage assez crû : « Le VNV est foutu. Il n'a plus que quelques semaines à vivre. Vous ne représentez plus qu'un bastion clérical et régionaliste. La politique de l'*Anschluss* se fera dans notre pays avec ou contre nous ; je préfère qu'elle se fasse avec moi. C'est pourquoi, maintenant je marche à fond ([280]). »

Et il le fit. Le 5 janvier 1943, il alla voir Jungclaus, représentant d'Himmler dans le ressort de von Falkenhausen, pour lui demander l'autorisation de créer une *Allgemeine SS* wallonne ([281]). Que faire ? demanda Berger le même jour au *Reichsführer-SS* : traiter la question maintenant ou éconduire Degrelle jusqu'à l'été de 1943. Dès le 12, Riedweg, chef d'état-major de la *Germanische Leitstelle* de Berger, savait que « le plan de Degrelle de mise sur pied d'une *Allgemeine SS* wallonne est reporté » ([282]). L'ajournement devint suppression. La mise sur pied d'une milice SS en Wallonie était une affaire à traiter avec le *Führer*. Il ne semble pas qu'Himmler ait saisi Hitler de la question Degrelle avant le 30 mars ([283]).

Le dimanche 17 janvier 1943, l'activité politique publique du permissionnaire Degrelle atteignit une apogée spectaculaire. Ce jour-là, Rex organisa au Palais des Sports de Bruxelles une manifestation de grand style qui ne le cédait en rien aux manifestations de masse du NSDAP dans le *Reich* ([284]). Avec sa grandiloquence coutumière, Degrelle annonça la nouvelle orientation de son mouvement ([285]). Du passé de la Wallonie (et accessoirement de la Flandre), il brossa un surprenant tableau qui prouve encore une fois que l'histoire, lorsqu'elle sert la politique et l'idéologie, n'est que l'une de ces auberges espagnoles où l'on ne trouve que ce que l'on appor-

(279) *Ibidem* (T-501, 105, 1206-1207).

(280) CAPELLE, *Au service du Roi, II, 1940-1945*, Bruxelles, 1949, p. 131. Le 21 janvier 1943, Capelle nota les paroles de Degrelle qu'il apprit de Romsée.

(281) Berger à Himmler, 5 janvier 1943 (BAK, NS 19/1541).

(282) *Niederschrift über die Besprechung des SS-Ausschusses der Arbeitsgemeinschaft für den Germanischen Raum am 12.1.1943, 12 Uhr, im SS-Hauptamt* (IfZM, PS-705 et NO-1783). On lit dans cette note, concernant Degrelle : *« In der Beurteilung des Verhältnisses zwischen Religion und Politik zeigt sich bei Degrelle, dass er in seinem Denken ein Welscher ist... Er ist ein praktisierender Katholik und für uns mit Vorsicht zu nehmen, anderseits ein Mann, den wir politisch unbedingt noch brauchen. »* Cfr aussi IMT, éd. française, XXVI, p. 264.

(283) Il n'est pas question de Degrelle dans les notes qu'Himmler rédigea en janvier et en février 1943 sur ses entretiens avec Hitler (BAK, NS 19/*neu* 1447). Il est significatif qu'Himmler nota d'abord sur la lettre de Berger du 5 janvier (cfr note 281) *Führer* (cela veut dire : discuter avec le *Führer*), mais le raya après coup.

(284) Reeder dans son rapport du 26 janvier 1943 à l'OKH (note 296, p. 64) « Une immense tribune drapée de tentures rouges a été dressée... Un immense drapeau à la Croix de Bourgogne, surchargé de l'Aigle d'Empire, domine, tandis qu'une consigne impériale traduit tout le sens de cette journée : Peuple d'Empire, réveille-toi ! » (*Le Pays Réel*, 18 janvier 1943, p. 1.) Le peuple dont il est question n'est pas le peuple belge mais le peuple wallon.

(285) Texte du discours dans *Le Pays Réel* du 18 janvier 1943, sous le titre : *le Salut de la Patrie* et dans *National-Socialisme, Organe intérieur du mouvement rexiste*, 15 février et 15 mars 1943.

te ([286]). Point n'est besoin de nous étendre sur le contenu du discours. C'était en grande partie un exposé des conceptions de Degrelle que nous connaissons déjà pour les avoir lues dans son message du 8 août 1941 aux volontaires wallons, dans le compte rendu de son entretien avec le général Steiner et dans sa lettre à Abetz (septembre 1942 : au moment où les Wallons avaient retrouvé leur origine et leur destinée germaniques, ils réclamaient, en tant que peuple du *Reich* et Germains de langue française, leur place dans le *Reich* germanique de l'avenir ([287]). Degrelle affirma avec force qu'ils y occuperaient leur propre place. « L'expérience (des légions) nous a montré que l'épanouissement dans un ordre supérieur était possible. Ce qui fut possible militairement hier, pourra l'être, à plus forte raison, politiquement demain... Dans la *Wehrmacht,* nous avons pu vivre comme des nationalistes complets et nous avons grandi le renom de notre patrie. Il en sera de même demain. » En effet, dans le bloc germain triomphant, « nul ne nous demandera de renoncer à notre patriotisme, mais de l'élever au contraire ». De longs applaudissements saluèrent le passage relatif au « conflit linguistique artificiel » qui était, selon Degrelle, le fruit de la démocratie. Au cours d'une histoire millénaire, il n'y eut jamais de guerre entre les Flamands, « Germains de langue flamande », et les Wallons, « Germains de langue française ».

Après la péroraison, une musique militaire allemande couvrit les applaudissements de la foule. Quelques minutes plus tard, Degrelle remonta à la tribune. Reeder vint prendre place à ses côtés ([288]). Il convient de mentionner ce fait. Quelques semaines plus tard, Himmler s'en servira habilement contre le *Militärverwaltungschef* ([289]).

On considérera à leur juste valeur les déclarations de Degrelle relatives à l'avenir politique de la Wallonie (et aussi de la Belgique), ainsi que la vision historique sur laquelle elles s'appuient. La genèse de son discours du 17 janvier 1943 dénote nettement qu'en imprimant une nouvelle orientation à son mouvement, Degrelle avait clairement choisi la SS. Toutefois, on ne saurait prétendre qu'il fut « explicitement question d'annexion » dans son exposé ([290]). On n'y trouve pas ce mot.

Même après ce discours, on décèle encore chez Himmler quelque hésitation. Cependant, il s'agit moins d'une manifestation de méfiance envers De-

(286) Degrelle fulmine par exemple contre « un siècle de déformation systématique de l'histoire » depuis 1830, date à laquelle débuta la propagande française avec son « travail tenace de dénationalisation de notre peuple ». Il présente Philippe le Bon comme « un des plus grands bâtisseurs de l'unité germanique en Belgique ».

(287) « Il faut que l'on sache que, fils de la race germanique, fils d'un peuple qui se couvrit d'une gloire immortelle pendant plus de mille ans, sous les drapeaux de l'Empire, nous avons repris conscience de notre qualité de Germains, que dans la communauté germanique nous nous sentons chez nous. »

(288) « Quelques instants plus tard, Léon Degrelle reparaît à la tribune. Il est, cette fois, accompagné du Président Reeder... La musique joue les hymnes nationaux allemands que la foule salue du bras tendu. » (Le *Pays Réel,* 18 janvier 1943.)

(289) Cfr *infra,* p. 76.

(290) DE BENS, *op. cit.,* p. 257.

grelle que de prudence à l'égard des collaborateurs flamands. A la question de Berger demandant si Degrelle serait autorisé à créer une *Allgemeine SS* wallonne ([291]), Himmler répondit qu'il y avait longuement réfléchi. Le problème exigeait qu'on l'examinât sérieusement et il voulait d'abord en discuter avec le chef du *SS-Hauptamt*. En effet, pensait-il, il est possible qu'en gagnant quelques centaines de Wallons, nous perdions des milliers de Flamands ([292]). Après deux semaines, Himmler avait surmonté ses hésitations. Il avait pesé le pour et le contre. Sans doute, raisonnait-il, Degrelle a, jusqu'à présent, maintes fois évolué (*« bisher schon viele Umwandlungen durchgemacht »*), ses partisans sont peu nombreux et un faux départ nous fera perdre des milliers de Flamands. Néanmoins, il est opportun (*« angebracht »*) d'encourager Degrelle dans ses options germaniques « en sorte que nous puissions vérifier si ses professions de foi sont sérieuses » (*« Sodass wir weiterhin prüfen können, ob es ihm mit seinen Bekenntnissen ernst ist »*) ([293]). (D'une *Allgemeine SS* wallonne, il n'était plus question.) Le fait qu'Himmler ait surmonté son hésitation, début février, après avoir appris qu'Hitler, depuis la fin de janvier, considérait Degrelle comme le « seul vrai belge utilisable » ne peut être mis en doute ([294]).

Qu'allait faire Reeder après la proclamation de la nouvelle politique de Degrelle ? Il savait que son adversaire, avant son retour au front, aurait encore des pourparlers politiques à Berlin ([295]). De puissants services centraux allemands intriguaient en faveur de Degrelle, en premier lieu la SS, qui risquait de gêner, par son ingérence, la politique de la *Militärverwaltung*. Afin de parer au danger, Reeder, en tant que fonctionnaire politique responsable à Bruxelles, prit à nouveau la plume. Le 26 janvier 1943, il adressa à l'OKH un rapport secret détaillé dans lequel il formulait son opinion sur la nouvelle orientation de Degrelle en rapport avec son passé politique et sa personnalité ([296]). On comprend que Reeder ne laissa pas échapper l'occasion de souligner la tendance catholique et autoritaire de Rex, le caractère fasciste du

(291) Cfr *supra*, p. 62.

(292) Himmler à Berger, 20 janvier 1943 (BAK, NS 19/1541).

(293) Himmler à Kaltenbrunner (chef RSHA) et à Berger, 8 février 1943 (T-175, 76, 2594 586). La lettre d'Himmler correspond directement à une « note sur l'évolution de Degrelle », non retrouvée.

(294) Cfr *infra*, p. 68.

(295) Cfr la conclusion du rapport de Reeder à l'OKH cité à la note suivante.

(296) MBBNf, MVC, chef I-polit., à OKH, Gen.Qu., 26 janvier 1943. Secret (T-77, 786, 5514379-87. Copie dans Proc. vF. 117). Remarquons la date. Il est parfaitement possible que la lettre courroucée d'Himmler du 16 février 1943 (cfr *supra*, p. 30) fut *aussi* provoquée par le rapport du 26 janvier de Reeder. Les sources ne nous indiquent rien à ce sujet. Une traduction, non toujours fidèle, du rapport de Reeder se trouve dans C. d'YDEWALLE, *Degrelle ou la triple imposture*, Bruxelles, 1968, un livre superficiel mais bien écrit et plein d'ironie mordante à l'endroit de Degrelle. L'A. ne semble pas connaître l'origine du document. Il le fait suivre d'un commentaire en quatorze points sans avertir le lecteur qu'il s'agit d'un texte rexiste rédigé pour la défense de Degrelle ! d'Ydewalle, au contraire, donne involontairement l'impression que le commentaire est son œuvre. En effet, il introduit le texte en question par cette phrase : « L'étude de ce document permet de tirer les conclusions suivantes... » (p. 173).

mouvement (étatique, non ethnique), la versatilité du chef de Rex, l'incohérence de sa direction, son manque de talent dans l'organisation et son manque de psychologie. Il serait fastidieux, écrivait Reeder, d'énumérer les volte-face idéologiques de Degrelle au fil du temps. Il est un fait qu'il aurait pu être le rénovateur de son pays, mais qu'après quelques années on « ne le prit plus au sérieux ».

Reeder reconnaissait sans peine que le chef de Rex et les légionnaires wallons avaient fait preuve de bravoure. Cependant, il n'était pas d'accord avec les vues historiques esquissées par Degrelle. C'est, sans doute, d'une façon cohérente qu'il accentue les éléments liant la Wallonie et l'Allemagne dans leur évolution historique. Il n'en passe pas moins sous silence les nombreuses différences qui, aux yeux du Wallon, le séparent, à présent, du monde germanique. En tout cas, le discours a fait sensation, affirmait Reeder. Une partie de la faction rexiste se sent entraînée, une autre partie s'inquiète parce qu'elle interprète la prise de position de Degrelle comme ouvrant la voie à l'absorption par l'Allemagne. Qu'il fasse peu de cas du contraste entre la Flandre et la Wallonie et mette l'accent sur l'élément wallon et l'unité belge, réveille chez beaucoup l'espoir d'une nouvelle forme de prépondérance wallonne dans l'Etat belge. La majorité écrasante de la population wallonne voit le fossé qui la sépare de Degrelle se creuser plus profondément. La germanité n'a plus de sens pour les Wallons.

Pour ce qui est des Flamands, toujours selon Reeder : certains « nationalistes », qui désirent l'union totale avec le *Reich,* considèrent le discours de Degrelle comme la confirmation de leurs propres vues ; d'autres, qui sont également disposés à « se déclarer pour la communauté germanique », présument que l'orientation nouvelle n'est qu'une tentative « de perpétuer par d'autres moyens la suprématie des Wallons dans l'espace belge, en tant que race dominante ». Ces derniers redoutent que l'impression produite par une prestation oratoire imposante fasse méconnaître leurs tranquilles efforts quotidiens en faveur de la cause commune germanique ([297]).

Reeder attira spécialement l'attention sur l'attitude de journalistes connus comme Robert Poulet (*Le Nouveau Journal*) et De Becker (*Le Soir*). Ils avaient pris leurs distances vis-à-vis de la nouvelle politique de Degrelle, étant donné que leur collaboration se basait sur des considérations d'ordre politique réaliste et que, selon eux, la communauté européenne était inconcevable sans le maintien d'un Etat belge indépendant (*« belgische Eigenstaatlichkeit »*). Reeder pensait qu'il ne fallait pas sous-estimer l'importance de « leurs

(297) On trouve les mêmes considérations, développées de manière un peu plus virulente, dans le TB 23 de Reeder pour la période janvier-mars 1943 (T-501, 106, 66). Degrelle affirmant maintenant que les Flamands et les Wallons ont la même origine et ne se distinguent que par la langue, on craint dans le camp de la collaboration flamande qu'il ne cherche à conquérir une position dominante en vue d'assurer la suprématie de la Wallonie et de sa personne sur les Flamands. Dans les milieux VNV, on interprète le discours de Degrelle comme une nouvelle tentative de sauver l'unité belge dans le cadre d'un empire germanique.

lecteurs à orientation franchement belge », surtout dans les milieux d'affaires.

Dans son jugement proprement dit, Reeder prit comme point de départ la question de savoir si les nouvelles tendances de Degrelle servaient ou nuisaient à l'administration militaire. L'essentiel consistait pour l'occupant à rassembler la minorité collaboratrice. La *Militärverwaltung* devait se garder de faire naître l'impression que les directives en matière de *Belgienpolitik,* décrétées au début de l'occupation, subissaient un changement fondamental sous l'influence de Degrelle. (Ces instructions prescrivaient : tout le soutien possible aux Flamands, aucune faveur pour les Wallons ([298]).) En sa qualité d'officier de la légion wallonne, Degrelle a certes droit à toute notre estime. En tant que chef d'un mouvement politique, il ne peut réclamer un soutien que si celui-ci ne compromet pas les autres intérêts de l'administration d'occupation.

Partant de ce point de vue, Reeder portait un jugement sur les « questions concrètes » (pour autant que Degrelle les eût soumises à la *Militärverwaltung*) : 1. Pas d'objection au recrutement d'infirmières pour la Légion Wallonie. 2. Pas d'objection à la réorganisation de la jeunesse wallonne, en collaboration, au sommet, avec quelques légionnaires chevronnés ([299]). 3. En principe, il faut approuver hautement les projets de réforme de l'enseignement, notamment en matière d'enseignement de l'allemand. Cependant, il ne faut pas en sous-estimer les inconvénients d'ordre politique et les difficultés de recrutement. 4. Il convient de formuler des réserves concernant les projets relatifs à la presse belge francophone. La *Militärverwaltung* ne saurait se rallier au projet de Degrelle de remplacer le *Soir* par un journal rexiste, le *Jour*. Le chef de Rex dispose déjà de suffisamment d'organes pour propager ses idées (*Le Pays Réel, Le Nouveau Journal* et *Cassandre*). Le cas échéant, l'administration d'occupation est à même d'influencer suffisamment l'administrateur du *Soir* pour déterminer la ligne politique du journal ([300]).

La conclusion de l'exposé de Reeder équivalait à une sérieuse mise en garde à l'adresse de certains services centraux allemands — en fait, il visait seulement la direction de la SS — qui avaient excité Degrelle contre l'administration d'occupation. Il est nécessaire, continuait Reeder, que « maintenant

(298) DE JONGHE, *Hitler en het politieke lot van België*, I, pp. 186-197.

(299) Selon DE BENS (*op. cit.*, p. 257), la jeunesse rexiste réorganisée, Jeunesse Légionnaire, formait « une subdivision de la '*Hitlerjugend*' ». L'auteur omet de mentionner sa source. Pour autant que nous le sachions, les sources disponibles ne fournissent pas de preuves que la Jeunesse Légionnaire fût jamais une subdivision de la *Hitlerjugend*.

(300) Reeder ne pouvait souhaiter que le public des lecteurs du *Soir* (tirage 250.000 exemplaires) fût perdu pour une influence discrète au service de la propagande allemande (Reeder à OKH, Gen.Qu., 26 janvier 1943. T-77, 786, 5514 385-86). En ce qui concerne la tentative avortée de Degrelle de s'emparer du *Soir*, cfr DE BENS, *op. cit.*, pp. 263-265. Il est à regretter toutefois que l'auteur n'ait pas consulté les importantes sources primaires qu'elle avait à portée de la main, et se soit contentée en substance de citer littéralement une « déclaration de Reeder au procès du *Soir* », sans donner d'autres détails.

précisément » (janvier 1943 était un mois de crise), la *Militärverwaltung* « puisse poursuivre une politique qui a fait ses preuves, en toute sérénité et sans modifications brusques ». *Elle* seule doit continuer à assumer la responsabilité de décider quelles personnalités et quels groupes jetteront leur poids dans les plateaux de la balance. Car elle seule est à même de juger de l'état des rapports politiques dans le pays occupé. Par conséquent, il est « inadmissible » que des services allemands du *Reich,* qui ne connaissent rien du pays et n'ont aucune responsabilité directe, exercent une influence gênante sur l'évolution politique dans le ressort en s'entendant avec des représentants de certains groupes politiques. Les espoirs bâtis sur Degrelle sont hors de proportion avec la déception et le désarroi qui en résulteront inévitablement.

Cette mise en garde voilée ressemblait indéniablement à un défi à l'adresse d'Himmler. Si l'on donnait raison au *Militärverwaltungschef* et si l'influence de Degrelle sur la politique de l'administration d'occupation demeurait insignifiante, le *Reichsführer-SS* devait abandonner l'espoir de disposer, à côté de la DeVlag, d'un second allié dans ses efforts en vue de s'infiltrer en Belgique occupée. C'est ainsi qu'Himmler le comprit.

Avant qu'Himmler pût entamer sa manœuvre de défense contre Reeder, Degrelle, son nouveau protégé, marqua inopinément un point : il obtint le soutien d'Hitler lui-même. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ce soutien lui fut assuré par un homme qui, aussi bien que Reeder, visait à limiter au maximum l'influence politique du chef de Rex : l'ambassadeur von Bargen, représentant des Affaires étrangères auprès de la *Militärverwaltung* à Bruxelles.

Quelques jours après son discours du 17 janvier, Degrelle s'était de nouveau rendu à Berlin pour y mener des pourparlers. von Bargen prévint son ministre par un télégramme urgent. La date de ce document, 28 janvier, permet de supposer qu'il prit les armes contre Degrelle de connivence avec son ami Reeder ([301]). Remplacer le *Soir* par un journal franchement rexiste, déclarait-il, le rendrait inutilisable et acculerait cet instrument de propagande discrète, au moyen duquel nous atteignons 230.000 lecteurs, à la débâcle financière. L'ambassadeur s'exprimait en termes non moins négatifs sur les projets politiques du chef rexiste. Sans doute, Degrelle avait bien mérité comme fondateur de la légion wallonne et comme officier. Il pouvait fournir encore quelques centaines de soldats. Cependant, sur le plan politique, il ne ferait qu'accroître considérablement les difficultés existantes. Une évolution de ce genre serait fâcheuse pour la conduite de la guerre allemande qui exigeait ordre et calme (« *Ruhe und Ordnung* »). Conclusion : des expériences politiques avec Degrelle n'étaient pas recommandables et pratiquement impossibles, étant donné qu'il était « absolument indispensable » à la lé-

(301) von Bargen aux Affaires étrangères, 28 janvier 1943. *Nur als Verschlussache zu behandeln.* Citissime (PAB, StS, *Belgien* 2).

gion ([302]). von Bargen désirait qu'on examinât son avis très « confidentiellement », Degrelle semblant connaître des dépêches antérieures ([303]).

Hitler lui-même prit connaissance de l'avis de von Bargen. Il partageait les opinions du diplomate selon lesquelles les projets de Degrelle concernant la presse étaient sujets à caution. Un représentant permanent des Affaires étrangères au *Führerhauptquartier*, l'ambassadeur von Sonnleitner ([304]), communiqua téléphoniquement, le 31 janvier, la réaction d'Hitler à von Steengracht, sous-secrétaire d'Etat du département. Celui-ci rédigea immédiatement une note pour von Ribbentrop : « Le *Führer* a indiqué que nous devons soutenir Degrelle par tous les moyens, puisqu'il est pour nous le seul Belge vraiment utilisable. Par contre, il est d'avis que les projets de Degrelle visant à mettre la main sur les journaux contrôlés par nous, sont sujets à caution, qu'il convient de nous montrer très circonspects et de réfléchir mûrement à la question ([305]). » Le lendemain, 1er février, von Ribbentrop chargea le secrétaire d'Etat von Weizsäcker « de faire le nécessaire, et spécialement d'ordonner à von Bargen de maintenir de bonnes relations avec Degrelle » (*« das entsprechende zu veranlassen und insbesondere Gesandten Bargen zu beauftragen, die gute Verbindung mit Degrelle zu halten »*) ([306]). Pour ce qui est du dernier paragraphe du télégramme du 28 janvier de von Bargen, le ministre demanda comment il était possible que Degrelle fût informé des dépêches antérieures du diplomate de Bruxelles.

L'ordre du ministre à son secrétaire d'Etat fut officiellement formulé dans un télex secret du 16 février du département à von Bargen, avec la mention *« Persönlich »* ([307]). Le document est littéralement identique à la note de von Steengracht citée ci-dessus. Dans le dernier paragraphe, on insiste en-

(302) *« Politische Experimente mit ihm [Degrelle] dürften sich daher nicht empfehlen und auch wohl praktisch nicht möglich sein, da er für die Legion dringend nötig ist. »*

(303) On peut admettre que Degrelle fut informé par certains fonctionnaires allemands (anonymes) de Bruxelles ou (et) de Berlin, qui sympathisaient avec lui.

(304) von Sonnleithner était le représentant (*Vertreter*) de Walther Hewel, fondé de pouvoir permanent de von Ribbentrop auprès du *Führer*.

(305) *« Wolfschanze, den 31 Januar 1943. Notiz für den Reichsaussenminister. Betrifft : Bestrebungen Leon Degrelles auf Eingliederung der Wallonen ins Grossgermanische Reich. Telegr. Brüssel Nr. 42 v. 28.2.[1943], Bestätigung meines Telefongesprächs vom 31.1.43 mit vortragendem Legationsrat v. Sonnleithner »*, signé Steengracht. *« Der Führer bemerkte, dass wir mit allen Mitteln Degrelle unterstützen müssten, da er für uns der einzig wirklich brauchbare Belgier sei. Hingegen meinte er, dass Degrelles Pläne auf Ueberlassung der von uns betriebenen Zeitungen bedenklich seien und man in dieser Hinsicht sehr vorsichtig vorgehen und sich das genau überlegen musse. »* (PAB, *Inland* II g, 487. *Namen Degrelle.*) Le télégramme n° 42 de Bruxelles est de von Bargen.

(306) Note de von Sonnleithner à von Weizsäcker, *Westfalen*, 1er février 1943 (PAB, *Inland* II g, 487. *Namen, Degrelle*, et StS, *Belgien* 2). *Westfalen* était le nom du train spécial de von Ribbentrop.

(307) Rademacher à von Bargen, 16 février 1943 (PAB, *Inland* II g, 487. *Namen, Degrelle*). Le conseiller de légation Rademacher remplissait à la section D *(Deutschland)* des Affaires étrangères, la fonction de *Sachbearbeiter für Erneuerungsfragen* (Luther, sous-secrétaire d'Etat, à von Ribbentrop, 15 avril 1942. PAB, *Inland* II g, 219).

core auprès de von Bargen pour qu'il « entretienne de bonnes relations avec Degrelle » à Bruxelles. Ce dernier paragraphe contenait du nouveau : lors de son dernier séjour à Berlin, Degrelle avait été traité comme le Belge le plus utilisable (*« Degrelle ist bei seinem Besuch in Berlin entsprechend behandelt worden. »*)

En effet, Degrelle avait été à Berlin de la fin janvier au début février, pour y avoir des entretiens politiques. Le 7 février, il avait pris la parole devant un millier d'ouvriers wallons et de légionnaires, en la salle de la coupole du *Reichssportfeld* ([308]). Le 12, il était de retour à Bruxelles ([309]). Dans la mesure du possible, nous reviendrons plus loin sur les entretiens qu'il eut à Berlin.

Il convient d'examiner d'abord attentivement les instructions d'Hitler du 31 janvier concernant Degrelle. En effet, quelques questions se posent.

On se souviendra qu'Hitler avait donné le 14 juillet 1940 des instructions claires mais extrêmement concises à propos de la *Flamenpolitik* et de la *Wallonenpolitik* : on devait favoriser les Flamands autant que possible, n'accorder aucune faveur aux Wallons ([310]). A vrai dire, cette instruction, un *Führerentscheid,* était signée Keitel, chef de l'OKW, et était parvenue au *Militärbefehlshaber* via le service compétent de l'OKH. Pourquoi n'a-t-on pas suivi la voie hiérarchique normale en janvier 1943 ? Pourquoi a-t-on ignoré en l'occurrence le *Wehrmachtführungstab,* service politique compétent à l'OKW ? Pourquoi n'a-t-on fait appel, parmi les instances centrales du *Reich,* qu'aux Affaires étrangères, ministère jugé incompétent jusqu'en 1944 en matière de *Belgienpolitik* ?

Il ne nous est pas possible de répondre à ces questions, faute de sources. Le fait que ces questions se posent nous conduit à la conclusion que la consigne d'Hitler concernant Degrelle était inexistante pour la *Militärverwaltung* puisqu'elle n'en avait pas eu connaissance officiellement. Elle n'engageait que le chef de la *Dienststelle des Auswärtigen Amtes* à Bruxelles, un organisme qui ne faisait pas partie de l'administration d'occupation et, par conséquent, n'était pas compétent — ni en mesure — d'influencer la politique des occupants. Rien ne montre que von Bargen se soit comporté vis-à-vis de Degrelle comme Hitler l'avait prescrit. On peut en dire autant de Mayr Falkenberg qui succéda à von Bargen en juillet 1943. D'ailleurs, aucun des deux n'en eut l'occasion. Degrelle ignorait le représentant politiquement impuissant à Bruxelles d'un ministère non moins impuissant. Il se savait le protégé d'Himmler.

Autre question : la clause des instructions du 14 juillet 1940 d'Hitler concernant les Wallons (aucune faveur) devenait-elle véritablement caduque

(308) TB 23, période janvier-mars 1943 (T-501, 106, 67-68). Reeder remarquait que Degrelle « s'était habilement présenté comme le représentant de la Wallonie et de la Belgique sans se référer au mouvement rexiste ».

(309) *Sipo-SD Brüssel, Meldungen aus Belgien und Nordfrankreich* du 15 février 1943, p. 28 (Fondation Jacquemotte, Bruxelles).

(310) DE JONGHE, *op. cit.*, I, p. 194.

en raison de la reconnaissance de Degrelle comme « le seul Belge vraiment utilisable » ? Que non. En janvier 1943, le chef des rexistes n'était plus un Wallon au sens habituel du terme. Il était devenu un Germain de langue française. Cette qualité ne s'appliquait, par exemple, pas aux prisonniers de guerre wallons. Degrelle a dû, en effet, se démener pour en faire libérer quelques dizaines à condition qu'ils s'engagent à la Légion Wallonie.

Les directives d'Hitler concernant Degrelle prouvent non seulement qu'en janvier 1943 il portait un jugement positif sur le chef des rexistes en tant que « locomotive » de la politique SS, mais aussi que la *Himmerpolitik* était aussi la *Führerpolitik*. A un certain degré, cette politique était également celle de von Ribbentrop. Peut-être le ministre y voyait-il l'occasion de mettre fin à son inexistence totale aux yeux du *Führer* en matière de *Belgienpolitik*. Cependant, il est peu probable qu'Himmler l'eût laissé s'aventurer sur le terrain de la politique germanique, domaine qu'il considérait comme sa chasse gardée.

L'activité politique de Degrelle de février à avril 1943. La soi-disant rupture Degrelle-Berger. Himmler, le commandement suprême de l'armée et Degrelle.

On aurait aimé que les archives nous en apprennent davantage sur les entretiens politiques que Degrelle eut fin janvier et début février à Berlin. Nous savons seulement qu'il rencontra des représentants de l'OKH, du RSHA, de la *Reichsjugendführung*, du ministère de l'Information et de la Propagande. Il est clair qu'il s'agissait pour lui de réaliser, notamment, ses projets journalistiques et politiques ([311]). La *Militärverwaltung* s'opposa avec succès au remplacement du *Soir* par un organe rexiste.

Degrelle a dû parler également à des représentants des Affaires étrangères, car on conserve dans les archives de ce département un document dans lequel le chef de Rex a, sous forme de questions et réponses, exposé son point de vue politique. Il en a, du moins, donné une version qu'il considérait en février comme tactiquement favorable ([312]). En substance, il répéta le point de vue bien connu : Rex, qui limite son action à la Wallonie et à une partie de Bruxelles, est partisan d'un Etat belge largement décentralisé, « le retour à l'ancienne unité belge, à la manière de l'Etat créé en 1830, est impossible » ; le conflit flamand « est totalement étranger à notre histoire » ; les Wal-

(311) TB 23, période janvier-mars 1943 (T-501, 106, 67).

(312) PAB, *Inland* II g, 487, *Namen, Degrelle*, 10/11 février 1943. *Geheime Reichsache*. Copie. Il est possible que Degrelle ait remis la même note aux représentants d'autres services centraux allemands avec lesquels il menait des pourparlers.

lons sont des Germains de race pure et doivent retourner, après la guerre, à l'Empire germanique, « leur grande patrie » ; le *Führer* décidera des frontières politiques. Degrelle mit pourtant l'accent sur l'existence d'une « civilisation occidentale » marquée par une solide unité économique, dont la frontière coïncide avec celle de la *Germania Inferior* de la Renaissance ([313]) et sur la nécessité de rechercher « des modalités spéciales » afin de « permettre aux Germains francophones de sauvegarder leur caractère propre ». La réintégration progressive de la *Germania Inferior* dans un Empire germanique fédéré serait l'œuvre d'une ou de deux générations. Elle engendrerait un enrichissement de l'ensemble.

Neuve était la partie relative à la monarchie. Une question d'importance secondaire qui n'était d'ailleurs pas d'actualité, prétendait Degrelle. Une révolution nationale-socialiste sérieuse était impossible avec des forces naturellement conservatrices comme l'étaient les rois. Cette révolution était essentielle. En outre, l'entourage du roi des Belges était « détestable ». Son chef de cabinet, toujours en fonction, était 29e degré dans la franc-maçonnerie. Les liens étroits du souverain avec les milieux ploutocrates suscitaient la méfiance. « Mais y aura-t-il encore place pour un roi ? » se demandait Degrelle. Il avait déjà répondu à cette question en septembre 1942 lorsqu'il estima nécessaire d'insister sur le fait qu'il n'était pas royaliste lors de son entretien avec Steiner ([314]). Degrelle connaissait sans doute le jugement tout à fait défavorable d'Hitler à l'encontre de Léopold III en 1942 et estimait opportun de s'y conformer. Long est le chemin parcouru par Degrelle depuis septembre 1941. Il s'était alors écrié dans un discours aux volontaires au camp d'instruction de Meseritz : « C'est pour le Roi que nous partons, pour la Belgique que nous luttons ([315]). »

La conclusion de la note est importante pour la conception que se faisait Degrelle du développement de la légion et du mouvement politique Rex. Elle traite de la légion qui deviendra peut-être un régiment ([316]) et est également appelée à jouer un rôle politique. Elle doit fournir la réserve où l'on recrutera les cadres du mouvement. « En outre », dit Degrelle, « plus de fonctions

(313) Un des termes (comme Bourgogne) favoris du vocabulaire de Degrelle. On chercherait en vain une délimitation politique approximative de cette « *Germania Inferior* de la Renaissance » avec sa « forte unité économique ».

(314) Cfr *supra*, p. 58.

(315) Le *Pays Réel*, 25 septembre 1941.

(316) Degrelle cite, dans sa note, quelques chiffres à propos de la force numérique de la Légion Wallonie. Au début, en 1941, le bataillon comptait 825 hommes. Après les opérations de l'hiver 1941-42, il en resta 325. De nouveaux recrutements firent monter les effectifs à 750 hommes. Après les opérations dans le sud de l'Union Soviétique et au Caucase (août-décembre 1942), la légion ne comptait plus que quelque 250 hommes. Le 11 février, les effectifs s'élevaient de nouveau à plus de 1.000 hommes « grâce aux poursuivants (sic) renforts et à la guérison de nombreux blessés ». Les perspectives étaient favorables : « plusieurs centaines d'autres [volontaires sont] en convalescence ». En dépit de l'évolution défavorable de la guerre, davantage de volontaires se présentaient : une centaine par mois (affirmation de Degrelle qui doit être suivie d'un point d'interrogation).

politiques sans avoir été d'abord soldat. » Il est possible, il serait normal, poursuit-il, que la légion devienne sous peu une unité SS. Les légionnaires wallons, rexistes sans exception, veulent être considérés, après la guerre, comme des Germains de langue française, soldats du *Führer*. « Cette intégration de la légion dans les rangs de la SS est préparée en même temps que toute une série de mesures de coordination fraternelle, dans tous les domaines, de Rex et de la SS. » Il est clair que Degrelle ne se limitait pas au rattachement de la légion à la *Waffen-SS* mais envisageait en outre une collaboration de son mouvement politique avec le complexe SS dans toutes ses activités.

La note de Degrelle est datée du 10/11 février 1943, c'est-à-dire quelques jours après la soi-disant rupture avec Berger dans les négociations qui traînaient concernant le rattachement de la Légion Wallonie à la *Waffen-SS*. Après la guerre, Degrelle a donné la meilleure image de son comportement sous l'occupation en des récits très fantaisistes. Des dizaines de pages seraient nécessaires pour rétablir la vérité. Degrelle mémoraliste est un sujet réservé à une autre occasion. Son récit de sa « rupture » avec Berger mérite cependant une place spéciale ici : c'est aussi l'une des armes spéciales dans son arsenal de mensonges d'après-guerre.

Le motif immédiat de la rupture fut, selon Degrelle ([317]), le silence de mort de la presse allemande au sujet de son discours de Berlin du 7 février devant un public composé essentiellement d'ouvriers wallons. Lorsque, peu après, Degrelle apprit de Berger que le silence était voulu à l'intention de montrer que les Allemands étaient quand même les plus forts, il déclara que les pourparlers étaient rompus. Fort indigné, il aurait immédiatement quitté Berger pour rejoindre son unité au camp d'instruction de Meseritz (200 km à l'est de Berlin). Là, il aurait attendu deux ou trois mois jusqu'à ce qu'Himmler capitule et l'appelle par télégramme à son quartier général en Prusse orientale pour reprendre les négociations.

Ce récit est, à l'exception d'un seul fait, complètement faux. Degrelle parla, en effet, le 7 février 1943 à Berlin, mais son discours n'avait aucune portée politique. Les instructions, toutes conservées, de Goebbels à la presse allemande n'en font pas mention. Le texte du discours parut cependant dans *Le Pays Réel* ([318]). Il n'y a aucune trace d'une rupture Berger-Degrelle en février 1943 dans la correspondance du chef du *SS-Hauptamt* avec Himmler. Peut-on imaginer que si la situation s'était dégradée jusqu'à une rupture avec Degrelle au sujet des conditions de la prise en charge de la Légion Wallonie par la *Waffen-SS*, le si vigilant Berger l'aurait caché à son chef vénéré, le *Reichs-*

(317) Version de Degrelle dans, entre autres, DE LAUNAY, *Histoires secrètes de la Belgique de 1935 à 1945*, Paris, 1975, p. 223.

(318) « Le Chef a parlé aux travailleurs, non en chef politique, mais en soldat..., message débordant de foi socialiste. » (*Le Pays Réel*, 9 février 1943.)

führer-SS ([319]) ? Contrairement à ce que Degrelle, à la recherche d'un alibi moral, veut faire croire, il n'a pas rejoint son unité au camp d'entraînement de Meseritz immédiatement après la « rupture » avec Berger. Il ne le fit que trois mois plus tard. L'invitation d'Himmler à Degrelle, en mai, à venir au quartier général ne fut pas une capitulation. Au début mai le *Reichsführer-SS* avait déjà invité Van de Wiele au quartier général pour des entretiens. Le tour de Degrelle vint tout naturellement quelques semaines plus tard. Nous y reviendrons ([320]).

L'instruction d'Hitler de traiter Degrelle comme le seul Belge vraiment utilisable parvint le 16 février 1943 au représentant des Affaires étrangères auprès de l'administration d'occupation à Bruxelles. Nous l'avons déjà signalé : cette pièce était officiellement inexistante pour la *Militärverwaltung* ([321]). Comment le commandement en chef de l'armée de terre avait-il réagi entretemps à l'opinion parfaitement négative de Reeder concernant la nouvelle orientation de Degrelle ? Le lecteur se rappellera que, le 26 janvier, le chef de l'administration militaire avait trouvé « inadmissible » que des services du *Reich* allemands, qui d'ailleurs n'étaient pas suffisamment au courant de la situation, essayassent d'exercer une influence fâcheuse sur l'évolution politique dans le territoire occupé ([322]).

L'OKH partageait totalement cette façon de voir. Il appartenait dès lors à l'OKW de prendre une prompte décision et de la notifier aux services en question ([323]). L'OKW n'hésita pas et souscrivit dès le 13 février à l'avis de l'OKH. La note de synthèse établie à cette occasion est un document remarquable où on trouve l'interprétation allemande, au niveau le plus élevé, de la nouvelle orientation de Degrelle ([324]). Cette interprétation est simple : dans le discours du chef de Rex du 17 janvier, le but du mouvement est clairement modifié ; eu égard à la ligne suivie jusqu'ici, l'acceptation de l'annexion (*Anschluss*) de l'espace belge au Grand Reich allemand est indiscutable ([325]). S'appuyant sur l'analyse critique par Reeder de la personnalité et de la politique de Degrelle, l'OKW proposa de ne pas modifier l'attitude de la *Militärverwaltung* à l'égard de Rex. (Par conséquent, pas de rôle dirigeant

(319) Au début de 1943, Himmler projette la mise sur pied d'un Corps Blindé germanique. Le 10 février, quelques jours après la soi-disant rupture provoquée par Degrelle, Berger écrit au *Reichsführer* que le passage de la Légion Wallonie à la *Waffen-SS* peut être envisagé. En outre, la mise sur pied d'un régiment SS français justifie la formation d'une unité wallonne au sein de la *Waffen-SS* (Berger à Himmler, 10 février 1943. CREHSGM, BDC, V, Degrelle). Six semaines plus tard, Himmler lui-même défendra l'orthodoxie germanique et nationale-socialiste de Degrelle. Cfr *infra*, p. 75-76.

(320) Cfr *infra*, p. 94.

(321) Cfr *supra*, p. 69.

(322) Cfr *supra*, p. 66-67.

(323) OKH, GenStdH, Gen.Qu., Abt. Kriegsverwaltung, à OKW, WFSt, Qu (Verw.), 8 février 1943. Secret (T-77, 786, 5514378).

(324) OKW, WFSt, Qu (Verw.), 13 février 1943. Secret (T-77, 786, 5514376).

(325) Dans son discours du 17 janvier 1943, Degrelle a déclaré : « *Das Ziel der Rex-bewegung mit einer merkbaren Schwenkung gegenüber dem bisherigen Kurs auf Anschluss des belgischen Raumes an das Grossdeutsche Reich umgestellt* ».

au chef de Rex dans la *Belgienpolitik* de l'administration d'occupation.) On ne parlait pas des projets journalistiques. Un autre projet, notamment la création d'une deuxième légion wallonne pour participer aux opérations en Afrique du Nord, ne fut pas retenu par l'OKW ([326]). Par contre, le renforcement de l'unité existante devait être « fort encouragé ».

Reeder apprit que tant l'OKH que l'OKW le soutiendraient contre Degrelle (et contre Himmler) ([327]). L'OKW pria le ministre du *Reich*, Lammers, chef de la Chancellerie, de donner les instructions adéquates aux services civils en cause ([328]) et également la *Wilhelmstrasse* ([329]).

Lammers s'empressa de satisfaire à la demande de l'OKW. Le 22 février, il signa le projet d'une circulaire destinée aux instances supérieures du *Reich* et aux services subordonnés directement au *Führer* ([330]). Le chef de Rex, disait-il dans le préambule, a déployé ces derniers temps une activité politique en Belgique occupée qui va plus loin que les intérêts allemands ne le permettent ([331]). Sans doute s'y est-il cru autorisé après des pourparlers avec des services allemands de Berlin. Suit un blâme à l'adresse de ces services. Seuls sont responsables de l'application des instructions politiques d'Hitler, le *Militärbefehlshaber* en Belgique et dans le Nord de la France, et le *Wehrmachtführungsstab* de l'OKW. Par conséquent, d'autres services du *Reich* ne peuvent plus avoir des pourparlers d'ordre politique ou autres avec des personnalités non allemandes du ressort de von Falkenhausen, à l'insu ou sans l'accord de ces instances responsables ([332]).

---

(326) Degrelle a dû développer ce projet au cours de ses pourparlers de fin janvier-début février 1943 à Berlin.

(327) Nous n'avons pas retrouvé la lettre de l'OKW ou de l'OKH à Reeder. Cependant, cfr la lettre de l'OKW à Lammers, mentionnée à la note suivante : « *Der Militärbefehlshaber ist mit Rücksicht auf die Gesamtlage in seinem Bereich angewiesen worden, seine bisherige Haltung gegenüber der Rex-bewegung beizuhalten.* »

(328) OKW, WFSt, Qu (Verw.), à Lammers (à l'attention du conseiller de cabinet von Stutterheim) et à von Ribbentrop (à l'attention de l'ambassadeur Luther), 16 février 1943 (T-77, 786, 5514375).

(329) OKW, WFSt, Qu (Verw.) à Ritter (Affaires étrangères), 16 février 1943 (CREHS GM, Rex). Il est étrange qu'une copie de cette lettre ait été retrouvée dans les restes des archives de Rex. Elle avait été probablement transmise à Degrelle par un ami, fonctionnaire aux Affaires étrangères.

(330) *Der Reichsminister und Chef der Reichskanzlei (Lammers) a. die Obersten Reichsbehörden und die dem Führer unmittelbar unterstehenden Dienststellen*, 22 février 1943. Secret (T-77, 786, 5514368).

(331) « *Der Führer der Rex-Bewegung in Belgien, Herr Léon Degrelle, hat in den besetzten belgischen Gebieten neuerlich eine verstärte politische Tätigkeit entfaltet, die in gewissen Beziehungen über die Grenzen hinausging, deren Wahrung vom deutschen Standpunkt aus gefordert werden muss.* »

(332) « *Verantwortlich für die Durchführung der vom Führer gegebenen Richtlinien für die politische Arbeit der deutschen Dienststellen in Belgien und Nordfrankreich sind allein der Militärbefehlshaber sowie das Oberkommando der Wehrmacht, Wehrmachtführungsstab. Es geht daher keines falls an, dass andere Dienststellen im Reich ohne Wissen dieser Stellen und ohne Einvernehmen mit ihnen mit nichtdeutschen Persönlichkeiten aus dem fraglichen Gebiet über politischen Fragen oder sonstigen wichtigen Fragen deises Gebietes Besprechung- en abhalten. Ich bitte daher, Vorsorge zu treffen, dass derartige Unterredungen künftif nur im Einvernehmen und nach Abstimmung mit dem Oberkommando der Wehrmacht, Wehrmachtführungsstab, gewährt und geführt werden.* »

Himmler reçut d'office un exemplaire du projet de circulaire de Lammers. Le puissant *Reichsführer-SS* avalerait-il l'admonestation ? Pouvait-il admettre, en tant que fondé de pouvoir d'Hitler en matière de politique germanique dans les territoires occidentaux occupés ([333]), que sa politique belge soit dorénavant contrôlée par l'OKW et par Reeder ? Car c'est à cela que visait le projet d'instruction de Lammers et immler savait très bien que von Falkenhausen et l'OKW rejetaient l'extension de son pouvoir dans les territoires occupés. Pouvait-il laisser tomber Degrelle, devenu aussi le protégé d'Hitler ? Pouvait-il donner l'impression aux nombreux fonctionnaires supérieurs allemands, qui suivaient sa lutte contre Reeder « en comptant les coups » ([334]), que le *Reichsführer-SS* n'était pas de taille à vaincre ce *Militärverwaltungschef* récalcitrant de Bruxelles ?

Himmler fut le seul à réagir au projet de circulaire de Lammers ([335]). Rien d'étonnant à cela. Car c'est lui et lui seul que l'OKH et l'OKW avaient visé. Sa réponse mérite un examen, parce qu'on peut la considérer, abstraction faite de l'instruction du 31 janvier d'Hitler et de la note de synthèse du 13 février ([336]), comme l'interprétation allemande la plus autorisée de la nouvelle politique de Degrelle.

Quand le chef de Rex, écrivait Himmler ([337]), partit en août 1941 avec l'élite de son mouvement pour le front de l'Est, il partit comme « le champion de l'idée nationale et dynastique belge » ([338]). Grâce à ses contacts avec d'autres Germains au front ([339]), il s'est départi de cette conception pour se

(333) La décision importante de Bormann du 12 août 1942 (*Anordnung* 54/42) avait conféré à Himmler, dans le cadre du parti, la compétence exclusive de mener des pourparlers avec les groupes ethniques germaniques au Danemark, en Norvège, en Belgique et aux Pays-Bas (*Cahiers*, 4, pp. 137-138 et les pages excellentes dans l'introduction de la publication de sources d'IN 't VELD, *De SS en Nederland*, pp. 167-172). En vertu de la circulaire de Lammers du 6 février 1943, la compétence d'Himmler dans le domaine de la *Volkstumspolitik* (*Germanische Arbeit*) avait été étendue au secteur de l'Etat (IN 't VELD, *op. cit.*, pp. 946-947 et T-501, 96, 962).

(334) Mém. Reeder, 2 mai 1949 (Proc. vF. 352, p. 1.)

(335) Lammers à l'OKW, 22 avril 1943 (T-77, 786, 5514367) et note 337.

(336) Cfr *supra*, p. 68 et 73.

(337) Himmler à Lammers, 25 mars 1943 (T-77, 786, 5514369-71).

(338) Cfr le message de Degrelle aux volontaires wallons à leur départ de Bruxelles, 8 août 1944 : « Nous n'avons pas voulu, nous, nationalistes belges, rester oisifs et stériles quand des millions de fils de l'Europe couraient au combat... Nous partons... pour que notre Patrie puisse à nouveau manifester sa présence... Au-delà de Rex, il y a la Belgique. C'est pour elle que Rex a vécu, vit et offre ses vies. » (*Le Pays Réel*, 9 août 1941.) Dans une polémique avec *Volk en Staat* sur le concept « belgicisme », *Le Pays Réel* du 10 août écrivait : « L'idée de patrie s'identifie avec celle de la Belgique... Les Wallons ne connaissent d'autre patriotisme qu'un patriotisme belge. » Dans le numéro du 23, parut un résumé d'un discours de Degrelle au camp d'instruction de Meseritz : « Nous sommes partis en patriotes, nous combattons en patriotes. » Cfr la phrase déjà citée (p. 71) de ce discours : « C'est pour le Roi que nous partons, pour la Belgique que nous luttons. »

(339) Himmler exagère. La Légion Wallonie ne fut que tactiquement et pendant quelques semaines (automne 1942) subordonnée à la division *Wiking* qui groupait, outre des Allemands, des Hollandais, des Flamands, des Norvégiens et des Danois. La division d'infanterie, dont la légion (un bataillon) faisait normalement partie, jusqu'en juin 1943, était une unité purement allemande.

rallier à l'idée d'une nouvelle Europe fondée sur une base ethnique (*völkisch*) acceptable pour le national-socialisme. Sans doute en a-t-il tiré pour lui-même et pour l'espace belge la conclusion que la « Wallonité » francophone devait être ramenée à la Germanité. Par conséquent, ce revirement idéologique ne saurait être le résultat de considérations d'ordre tactique et politique. (Himmler était-il aussi naïf qu'il le paraît ici ?) Degrelle est un des rares chefs germains qui ait risqué sa vie au front. De ce fait, sa personnalité transcende largement son parti. Son but est de faire des Wallons des fidèles du *Führer*. Comme soldat, il est prêt, à cette heure et plus tard, à obéir inconditionnellement au *Führer* ([340]). (Cette défense de la Germanité de Degrelle par Himmler date du 25 mars 1943, environ six semaines après la soi-disant rupture Degrelle-Berger ([341]) ! Peut-on imaginer que le *Reichsführer* eut pris feu et flamme pour sa nouvelle recrue germanique si la rupture avait été une réalité ?)

Himmler dut se défendre d'avoir eu des pourparlers avec Degrelle à Berlin, sans le consentement et à l'insu de l'administration d'occupation en Belgique. Il le fit malhabilement, d'un ton peu convaincant. En décembre 1942, quand Degrelle revint en Belgique du front de l'Est et interrompit son voyage à Berlin, poursuivait Himmler, on lui a fait remarquer, mes collaborateurs entre autres, que ses projets étaient prématurés ([342]). Toutefois, il n'y avait pas de raisons de lui déconseiller de faire de la propagande pour l'idée de *Reich* auprès des Wallons. D'autre part, il était nécessaire de se concerter avec lui en vue de conjurer le grand danger d'attentats contre les rexistes. (Comme si l'administration occupante, en collaboration avec la Sipo-SD, n'était pas directement qualifiée pour le faire !)

Himmler ne manqua pas de mettre à nouveau Reeder en cause. « Il est quand même à signaler », écrivait-il, que le *Militärverwaltungschef*, après le discours de Degrelle (qui fut acclamé par plus de 10.000 « *Belgier* ») ([343]), tandis qu'on chantait les chants nationaux allemands, a pris place sur l'estrade, aux côtés de l'orateur, manifestant ainsi son accord avec lui. Cette réaction « inopinément favorable » aurait probablement conquis la Wallonie, si des

(340) *« Léon Degrelle ist vor ca. 1 1/2 Jahren mit den besten Männern seiner Rex-Bewegung als Verfechter des belgischen Staats- und Königsgedankens an die Front gegangen... Durch das Fronterlebnis, das ihm im Verband der Division Wiking auch mit Angehörigen der anderen germanischen Länder zusammen führte, ist er von der von ihm vertretenen belgizistischetatistischen Konzeption abgewichen, um sich zu einer vom Nationalsozialismus vertretbaren völkischen Grundlinie der Zukunftsentwicklung Europas zu bekennen. Er hat dabei zweifellos für sich und die Zukunft des belgischen Raumes abgeleitet, dass das französischsprachige Wallonentum zum Volksbewussten Germanentum zurückgeführt werden muss. Diese ideologische Umstellung kann deshalb nicht allein aus politisch-taktischen Gründen erfolgt sein. Degrelle hat, wie nur wenig führende Männer aus den germanischen Ländern, seine ganze Persönlichkeit und sein Leben an der Front eingesetzt. Mit dieser Zielsetzung ist er in den letzten Monaten weit über den Rahmen seiner Partei hinaus gewachsen... Er verfolgt das Ziel, das Wallonentum zu einer Gefolgschaft des Führers zu erziehen... Jetzt als Soldat und später [wird er sich] jedem Befehl des Führers bedingungslos unterwerfen. »*

(341) Cfr *supra*, p. 72.

(342) Cfr *supra*, p. 60-61.

journalistes « ennemis de l'Allemagne et tenants de l'Etat belge » n'avaient pas eu l'occasion « d'interpréter à leur manière et d'édulcorer » le discours de Degrelle ([344]). (Selon Himmler, Reeder aurait dû les en empêcher.) Quant aux perturbations possibles de l'équilibre de la politique intérieure, il faut en chercher les causes à Bruxelles même, dans les milieux germanophobes qui se savent soutenus par les secrétaires généraux wallons Plisnier (finances) et Nyns (instruction publique), tous deux francs-maçons, et Schuind (justice), « l'ennemi de l'Allemagne » (*Deutschenfeind*). (Cela aussi impliquait une attaque contre Reeder, qui trouvait convenable d'administrer le pays en collaboration avec ces hauts fonctionnaires.)

Dans sa conclusion, Himmler présentait un argument qu'il jugeait décisif : en tant que fondé de pouvoir du *Führer* en matière de politique germanique dans les territoires occidentaux occupés ([345]), il était de son devoir, à condition de respecter les intérêts des services allemands compétents, de maintenir un contact permanent avec les groupes ethniques germaniques. Aussi le fait d'avoir eu des pourparlers avec Degrelle sans le consentement et à l'insu de Reeder ne pouvait-il donner lieu à des commentaires, prétendait Himmler, et ce d'autant moins que les chefs des services SS dans les territoires occupés étaient tenus de maintenir un contact permanent et de s'accorder avec les services locaux ([346]). (C'était précisément cela qui n'avait pas été fait et ne serait pas fait jusqu'à la fin de l'occupation — à la grande irritation

(343) *Belgier* est mis entre guillemets dans le texte d'Himmler.

(344) Il y a quelques indications sur les réactions au discours de Degrelle dans la presse francophone dans DE BENS, *op. cit.*, pp. 261 et 357. Cfr encore le TB 23 de Reeder, période janvier-mars 1943 (T-501, 106, 66-67). Streel donna sa démission de rédacteur en chef du *Pays Réel*. Robert Poulet renonça à sa collaboration au *Nouveau Journal* parce que la *Militärverwaltung* avait interdit la publication de ses commentaires sur le discours de Degrelle. De Becker fut autorisé à développer ses critiques acerbes dans six articles censurés dans le *Soir* (16-22 février), parce que la *Militärverwaltung* ne voulait pas donner l'impression *« als ob Degrelle nichts anders als der Wortführer reichsdeutscher Stellen sei »*. Colin publia dans le *Nouveau Journal* une série d'articles (29 janvier-9 février) dans lesquels il s'efforçait non seulement de réfuter les critiques de Degrelle, mais aussi, par une interprétation « arbitraire », d'édulcorer les contradictions du discours du 17 janvier.

(345) En vertu de l'*Anordnung* 54/42 du 12 août 1942 et de la circulaire de Lammers du 6 février 1943 (cfr note 333). Himmler se réfère expressément à ce document dans sa lettre à Lammers. L'argument du fondé de pouvoir germanique a également été développé dans le *Niederschrift über die Uebernahme der Wallonischen Legion* du 24 mai 1943 d'Himmler : après le discours de Degrelle du 17 janvier *« war es nun an mir als dem vom Führer mit der Wahrnehmung aller germanischen Fragen Beauftragten, die Legion als germanischen Truppenteil und die Bewegung in Wallonien als die Erneuerungsbewegung eines im Kern germanischen Volkes anzuerkennen. »* (BAK, NS 19/*neu* 27.) Cfr *infra*, p. 99.

(346) *« Das ich es demgegenüber gemäss des von Ihnen im Auftrage des Führers an die Obersten Reichsbehörden herausgegebenen Erlasses vom 6.2.1943 für meine Pflicht halte, mit den germanischen völkischen Gruppen unter Währung der Belange der in den Besetzten Gebieten eingesetzten Behörden in ständigem Kontakt zu bleiben, so bietet daher meiner Ansicht nach der im Schreiben des OKW an Sie zugrundegelegte Tatbestand keinen Anlass zu erneuten Erläuterungen ; insbesondere, da die Leiter meiner Dienststellen in Belgien wie in den übrigen besetzten Gebieten gehalten sind, durch einen ständigen Kontakt mit den deutschen Führungstellen eine Übereinstimmung mit deren Auffassung sicherzusstellen. Ich darf daher vorschlagen, von der Herausgabe des mir mit Ihrem Schreiben vom 22.3. übersandten Rundschreibens Abstand zu nehmen. »*

de Reeder qui, bien que formellement compétent, était en fait quasi impuissant en cette matière.) En guise de conclusion, Himmler proposait à Lammers de laisser tomber sa circulaire.

La suite montre à quel point la position d'Himmler, en tant que fondé de pouvoir d'Hitler pour les questions ethniques, était solide. Lammers s'inclina. Le 22 avril, il proposa à l'OKW de « tenir compte du souhait du *Reichsführer-SS* » et de ne plus intervenir ([347]). Et il en fut ainsi. L'OKW aussi, qui avait pris fait et cause pour Reeder au début, ne se risqua plus à l'affrontement avec Himmler. Le 30 avril, l'OKW fit savoir à l'OKH qu'il fallait cesser les démarches ([348]).

Donc, en avril 1943, Reeder était aussi impuissant dans sa lutte contre Degrelle, instrument de la politique SS, qu'il l'était déjà contre Van de Wiele, chef de la DeVlag. A la différence cependant que Reeder réussit à écarter la DeVlag de l'administration jusqu'à la fin de l'occupation alors que les rexistes y étaient implantés depuis la fin de 1940. Quoiqu'il ait pu penser de la personnalité de Degrelle et de la signification politique de son mouvement, les rexistes étaient, pour Reeder, aussi indispensables en Wallonie que les VNV l'étaient en Flandre.

En septembre 1940 et en février-mars 1941 déjà, Degrelle avait essayé, par l'intermédiaire de son ami et allié Otto Abetz, de parvenir jusqu'à von Ribbentrop et Hitler. Ces deux tentatives avaient abouti à un échec ([349]). Il en fit une troisième, également vaine, au printemps de 1943.

Fin février, à l'invitation d'Abetz, Degrelle partit se reposer sur la Riviera française ([350]). Il y séjourna quelque trois semaines. Lors de son retour à Bruxelles, il interrompit son voyage à Paris pour assister à une réception à l'ambassade d'Allemagne. Le 24 mars, Kaltenbrunner, chef du RSHA, envoya un télégramme urgent à Himmler : Degrelle avait appris par le conseiller d'ambassade Schleider, remplaçant d'Abetz, qu'Hitler le recevrait bientôt ([351]). Selon des informations fournies par le *SS-Untersturmführer* Schäffer, chaperon allemand de Degrelle désigné par la Sipo-SD de Bruxelles, le chef de Rex était, les derniers temps, « fortement influencé dans le sens belge ». Compte tenu de l'attitude singulière de la *Militärverwaltung* (qui, comme nous l'avons déjà dit, n'était guère favorable à Degrelle), la cho-

(347) Lammers à l'OKW, 22 avril 1943 (T-77, 786, 5514367). Une partie du contenu de cette lettre a été empruntée textuellement à la lettre d'Himmler. Cfr note 337.

(348) OKW, WFSt, Qu (Verw.) à OKH, GenStdH, Gen.Qu., 30 avril 1943 (T-77, 786, 5514372).

(349) Cfr *supra*, p. 45.

(350) *Sipo-SD, Meldungen Belgien u. Nordfrankreich*, 3/1943, 15 février 1943, p. 28 (Fondation Jacquemotte, Bruxelles) et le télégramme urgent de Kaltenbrunner mentionné à la note suivante.

(351) Kaltenbrunner à Himmler, 24 mars 1943. Blitz. Secret (T-175, 76, 2594582-83. CREHSGM, BDC, III, Degrelle). Le télégramme émanait de l'*Amt III : SD-Inland (B 5 - D)*.

se avait eu des suites, notait Kaltenbrunner. La fin du télégramme laisse supposer que le chef du RSHA envisageait sérieusement la possibilité d'une rencontre Hitler-Degrelle. N'est-il pas possible, demanda Kaltenbrunner alarmé, que le *Reichsführer* reçoive Degrelle avant l'entretien envisagé ? Il posait la question parce qu'il soupçonnait que l'initiative venait du colonel Kiewitz, représentant d'Hitler auprès du roi Léopold III, avec l'appui d'Abetz et par l'intermédiaire de la *Präsidiatkanzlei* ([352]).

Sur la base des sources accessibles, il est impossible de contrôler l'exactitude de l'information de Kaltenbrunner au sujet de Kiewitz. Si l'information est exacte, on peut se demander si Kiewitz aurait risqué la démarche qu'on lui attribue en mars 1943, au moment où les relations entre Hitler et le roi Léopold étaient tendues. La chose nous paraît douteuse ([353]).

Qu'on n'oublie pas que Degrelle, propagandiste de grand talent, était maître dans l'art de faire circuler des bruits sensationnels. Il usait volontiers de cette arme dans l'action politique. Aussi doit-on se demander si Kaltenbrunner, en envoyant un télégramme urgent à Himmler, n'a pas été dupe d'une fanfaronnade de Degrelle. En tout cas, Jungclaus, qui connaissait mieux la situation locale et la tactique de Degrelle que Kaltenbrunner, fit preuve en l'occurrence de plus de scepticisme. Dans une note secrète du 25 mars, destinée à Berger, il se borna à confirmer l'entretien Schleier-Degrelle ([354]). Pour le reste, il introduisit chaque information par une réserve : « Selon Degrelle » (*« Nach Aussagen Degrelles »*). *C'était Degrelle* qui avait prétendu que Schleier, grâce aux bons offices de von Ribbentrop, avait facilité l'entretien Hitler-Degrelle. *Selon Degrelle,* Schleier avait insisté pour qu'il garde la chose secrète à l'endroit des services allemands en Belgique. Cependant, Jungclaus savait une chose que Kaltenbrunner ignorait : *toujours selon Degrelle,* l'ambassade allemande de Paris souhaitait que le chef de Rex soit proposé au poste de

(352) *« Léon Degrelle hat auf Einladung des Botschafters Abetz einem 3-wöchentlichen Erholungsurlaub in der franz. Riviera verbracht. Auf der Rückkehr ist er in der deutschen Botschaft in Paris empfangen worden. Bei dieser Gelegenheit habe der Vertreter von Abetz [Schleier], Degrelle mitgeteilt, er solle sich für einen in den nächsten Tagen vorgesehenen Empfang beim Führer bereit halten. — Nach Mitteilung des deutschen Begleiters von Degrelle ist dieser von verschiedenen Seiten stärker in belgischer Richtung beeinflusst worden, was im Anbetracht der eigenartigen Haltung der Militärverwaltung ihm gegenüber nicht ganz ohne Wirkung geblieben sein soll. — Es wird daher angefragt, ob Degrelle vor seinem Besuch beim Führer von RFSS empfangen werden kann, zumal die Möglichkeit nicht von der Hand zu weisen ist, dass der deutsche Adjutant beim belgischen König, Oberst Kiewitz, mit Unterstützung des Botschafters Abetz über die Präsidialkanzlei den Besuch beim Führer angeregt hat. »* En sa qualité d'*Adjutant des Führers bei S.M. dem König der Belgier,* Kiewitz était directement subordonné à Hitler, qui lui transmettait ses instructions via le ministre d'Etat Meissner, chef de la *Präsidialkanzlei.* Kiewitz était tenu de soumettre les questions d'ordre militaire à la Maison militaire d'Hitler (général Schmundt), les questions d'ordre politique à la *Präsidialkanzlei.* (A. DE JONGHE, *Hitler,* 1, p. 92.)

(353) Nous étudierons les relations politiques Hitler-Léopold après Berchtesgaden (18 novembre 1940), dans la mesure où les archives le permettent, dans *Hitler en het politieke lot van België,* tome 2 (en préparation).

(354) *Vermerk für den Gruppenführer [Berger],* signé Jungclaus, 25 mars 1943 (T-175, 76, 2594581. CREHSGM, BDC, III, Degrelle).

gouverneur général de la Belgique. « Cette proposition imaginaire », disait Jungclaus dans ses commentaires critiques, « est un rêve que Degrelle couve depuis longtemps. Je doute au plus haut point que l'ambassade de Paris ait fait une telle proposition. Je crois plutôt que Degrelle a mis ce projet sur le tapis de sa propre initiative (*« von sich aus »*) et qu'il a prié l'ambassadeur Schleier de n'en pas informer les services allemands en elgique ([355]). »

L'alinéa final de la note de Jungclaus n'était pas favorable à Degrelle : « Le *SS-Untersturmführer* Schäffer, désigné par la *Sicherheitspolizei* pour chaperonner constamment Degrelle, croit de plus en plus fermement que ce dernier n'est pas digne de confiance et qu'il est malhonnête ([356]). »

Le bruit qu'Hitler recevrait Degrelle en mars 1943 était-il inventé de toutes pièces ? Le 26, von Ribbentrop chargea Abetz de lui rappeler à Salzbourg que Degrelle serait reçu par le *Führer* et son ministre des Affaires étrangères ([357]). Trois semaines plus tard, le 14 avril, Abetz jugea à propos de le rappeler encore une fois à son chef, de Berlin. Degrelle séjourne à Bruxelles, précisa-t-il. Se rendra-t-il en Allemagne du Sud et attendra-t-il des instructions précises, par exemple à Münich ([358]) ? Il ne reçut pas de réponse du ministre ([359]).

Ce qui précède ne prouve point qu'Hitler ait été disposé à avoir un entretien avec Degrelle en mars 1943. Rien n'indique que le *Führer* ait jamais exprimé le souhait de rencontrer le chef de Rex avant février 1944. Les affirmations contraires de Degrelle ne traduisent que ses propres rêves et, dans le cas le plus favorable, n'ont de réel que des promesses prématurées d'Abetz.

---

(355) *« Nach Aussagen Degrelles hat der Gesandte Schleier ihm durch Vermittlung des Reichsaussenministers einen Termin beim Führer vermittelt. Degrelle soll sich ab. 20. März* [lisez : avril] *zur Fahrt ins Führerhauptquartier bereithalten. Schleier soll Degrelle angewiesen haben, hierüber den belgischen Dienststellen gegenüber nichts verlautbaren zu lassen. Er würde zunächst vom Reichsaussenminister empfangen, der dann gemeinsam mit ihm zum Führer gehen würde. Nach Aussagen Degrelles will die deutsche Botschaft in Paris Degrelle zum Generalgouverneur vorschlagen. Dieser angebliche Vorschlag der deutschen Botschaft ist ein langgehegter Wunsch Degrelles, wie ich überhaupt bezweifle, dass die deutsche Botschaft in Paris Degrelle derartige Zusagen gemacht hat. Ich bin vielmehr der Auffassung, dass Degrelle von sich aus diesen Vorstoss unternommen und den Gesandten Schleier gebeten hat, den belgischen Dienststellen von diesem Plan keine Kenntnis zu geben. »*

(356) *« Der ständig in Begleitung Degrelles sich befindende, seitens der Sicherheitspolizei abgestellte SS-Untersturmführer Schäfer neigt mehr und mehr der Auffassung, dass Degrelle unzuverlässig und unehrlich ist. »* Cfr aussi TB 23, période janvier-mars 1943 (T-501, 106, 57). Reeder mentionne le bruit récemment répandu par P. Colin, rédacteur en chef du *Nouveau Journal* et partisan de Degrelle, *« dass Degrelle dank der Vermittlung des deutschen Botschafters Dr Abetz in Paris demnächst von dem Führer empfangen werde, die Militärverwaltung hierüber jedoch nichts erfahren dürfe, damit sie nicht wieder störe ».*

(357) Cela ressort d'une note d'Abetz à von Ribbentrop, du 14 avril 1943 (PAB, *Inland* II g, 487, *Namen, Degrelle*).

(358) *Ibidem.*

(359) Il ressort d'une annotation de service, écrite à la main en marge de la note d'Abetz du 14 avril, qu'aux Affaires étrangères l'examen de la question fut remis d'abord au 22 septembre, puis à une date indéterminée.

Le 30 mars 1943, Himmler arriva au *Führerhauptquartier* pour un entretien avec Hitler. A l'ordre du jour figuraient entre autres la situation en Flandre et en Wallonie et Degrelle ([360]). Himmler a-t-il déconseillé alors au *Führer* de recevoir Degrelle afin de ne pas indisposer les collaborateurs flamands ? Nous l'ignorons. Mais il est évident qu'un entretien Hitler-Degrelle, sans un entretien semblable avec un représentant de la collaboration flamande, aurait nui à la politique d'occupation. Une entrevue avec Degrelle (le Wallon germain) lui aurait, en effet, assuré une position dirigeante dans le camp de la collaboration. D'ailleurs, quelle personnalité flamande Hitler aurait-il pu inviter ? Il ne pouvait se prononcer pour Elias contre Van de Wiele, pour le VNV contre la DeVlag et vice versa.

Mentionnons encore, afin de nuancer la vision allemande sur Degrelle, qu'on ne considérait pas toujours le chef de Rex comme un personnage de toute confiance dans certaines hautes sphères SS et allemandes. Cela apparut clairement lors de la création, en avril 1943, à l'initiative du *SS-Hauptamt,* de la DeWag (*Deutschwallonische Arbeitsgemeinschaft*). La nouvelle organisation, financée par la *Germanische Leitstelle,* se placerait « au-dessus des partis » (en réalité, contre le monopole de Rex en Wallonie), et devrait contrôler et guider tous les groupes wallons disposés à collaborer ([361]). Que la DeWag ne prit pas son élan n'a aucune espèce d'importance. Ce qui suit en a. A la discussion préparatoire du 13 avril, Riedweg, chef d'état-major de la *Germanische Leitstelle* de Berger, disait à propos de Degrelle : nous ne pouvons le soutenir que sous réserve puisqu'il ne donne pas satisfaction sur le plan idéologique (*da er gesinnungsmässig nicht ausreicht*) ; il est davantage fasciste que national-socialiste, mais constitue un « facteur politique ». Les représentants des services centraux allemands furent d'accord ([362]). On peut qualifier de remarquable l'allocution du professeur Weber, président du *Deutch-Wallonische Arbeitskreis,* une organisation dépendant des Affaires étrangères et que la DeWag devait résorber. Weber demanda instamment et avec succès, qu'on crée un contrepoids à Degrelle dans la DeWag ([363]).

---

(360) Notes d'Himmler relatives à ses entretiens avec Hitler, 30 mars 1943 (BAK, NS 19/*neu* 1447).

(361) *Niederschrift über die Sitzung der Deutsch-Wallonischen Arbeitsgemeinschaft am 9. Juni 1943 um 16 Uhr im Gebäude des SS-Hauptamtes,* 12 juin 1943 (PAB, *Inland* II g, 344, *Belgien* I). Le rapport fut rédigé par la *Germanische Leitstelle.*

(362) *Niederschrift über die Besprechung wegen der Schaffung einer Deutsch-Wallonischen Arbeitsgemeinschaft, am 13.4.1943 um 16 Uhr im SS-Hauptamt,* 16 avril 1943, signé Riedweg. Cfr aussi la note de Bran, (Affaires étrangères, département culture-politique), 13 avril 1943 (PAB, *Inland* II g, 344, *Belgien* I). Il est à remarquer qu'outre des représentants des services centraux des SS comme le *SS-Hauptamt* et le RSHA, des représentants des Affaires étrangères et du ministère de la Propagande participèrent à cette discussion.

(363) *Ibidem,* note de Riedweg. Weber déclara qu'il disposait de l'homme qu'il fallait : Collard, qui contrairement à Degrelle, était *« klar, sicher, beweglich und mit grosser Suggestiv-Kraft begabt »*. Il s'agit de Fernand Collard, le premier collaborateur du *SS-Hauptsturmführer* Sommer, qui manœuvrait contre Rex les groupes collaborateurs dissidents, notamment l'*Agra* (Association des Amis du Grand Reich) et la CCW (Communauté Culturelle Wallonne). Ces groupes dissidents méritent qu'on les étudie séparément. Cette étude serait éclairante pour la connaissance de la *Wallonenpolitik* allemande. Fernand Collard ne doit pas être confondu avec Marie Joseph Collard qui joua un rôle dirigeant dans la police de Rex et fut condamné à mort en 1947.

Cependant, cette méfiance au sujet de l'orthodoxie des conceptions de la récente recrue germanique de la SS n'a pas pesé au plus haut niveau dans les plateaux de la balance politique (y compris Himmler). Il en est de même de l'avertissement de Reeder selon lequel Degrelle, en général si versatile, s'accrochait au « fait belge » et à l'Etat belge ([364]). « L'intégrité de la Belgique sous une direction unitaire lui tient apparemment à cœur. » Reeder en était convaincu ([365]). Il l'écrivit à l'occasion des pourparlers politiques entre Degrelle et Van de Wiele et du discours du chef de Rex prononcé le 4 avril à Bruxelles, soi-disant avant son départ pour le front ([366]). Degrelle plaçait alors la notion de *Reich* sous le signe de l'idée bourguignonne : « Nous sommes des Bourguignons. Une grande tâche attend les Flamands et les Wallons. Nous étions un seul peuple pendant mille ans... La question linguistique ne joue aucun rôle. Dans vingt ans, la connaissance de l'allemand nous réunira encore davantage ([367]). »

4. MAI 1943 : LES POURPARLERS HIMMLER-VAN DE WIELE ET HIMMLER-DEGRELLE. CONTEXTE, CONTENU, CONSEQUENCES.

Contrairement à sa lettre du 25 mars à Lammers ([368]), affirmant que les services SS dans les pays germaniques occupés étaient tenus de mener une politique concordant avec celle des autorités occupantes, Himmler manda Degrelle à la fin de mai, sans en aviser officiellement Reeder, à sa *Feldkommandostelle* auprès du *Führerhaptquartier,* pour mener des pourparlers avec lui. Van de Wiele l'y avait précédé au début du mois.

Nous prions le lecteur de nous excuser si nous interrompons à nouveau le récit chronologique des événements et si nous reculons dans le temps pour

(364) TB 23 de Reeder, période janvier-mars 1943 (T-501, 106, 56-57) et TB 24, période avril-juin 1943 (T-501, 106, 271).

(365) « *Die Unversehrtheit Belgiens unter einer einheilichen Führung in germanischen Reich liegt ihm anscheinend am meisten am Herzen.* » (TB 24, comme la note précédente.)

(366) *Le Pays Réel* du 6 avril 1943 annonçait mensongèrement en caractères gras, à la première page : « Avant de remonter au front de l'Est. Le Chef de Rex passe en revue les soldats du front intérieur. » De fait, Degrelle ne quitta pas Bruxelles avant la mi-mai. Cfr *Le Pays Réel* du 15 mai : « Le Chef de Rex a quitté Bruxelles pour le front. Le général Reeder était venu le saluer. » Degrelle n'arriva pas au front de l'Est. Il n'alla pas plus loin que le camp d'instruction de Meseritz, la *Feldkommandostelle* d'Himmler en Prusse orientale, et Berlin. Dès le 12 juin, il était de retour à Bruxelles. Il ne partira qu'au début de novembre 1943 pour le front de l'Est.

(367) *Le Pays Réel,* 6 avril 1943. TB 24 de Reeder, période avril-juin 1943 (T-501, 106, 271). *Sipo-SD Brüssel Meldungen,* 7/43, 15 avril 1943 (Fondation Jacquemotte, Bruxelles). Selon ce dernier document, le discours de Degrelle avait désenchanté « *da diese von neunem die gross-burgundische Idee hervorgehoben habe* ». La phrase relative à la connaissance de l'allemand ne se trouve que dans les *Meldungen.*

(368) Cfr *supra,* p. 75.

esquisser le contexte de ces pourparlers. De plus, nous attirons son attention sur le fait que, dans l'évolution de la lutte d'Himmler pour étendre et consolider son pouvoir en Belgique occupée, il n'est plus possible de distinguer l'activité politique de Degrelle de celle de Van de Wiele : en effet, depuis la fin de décembre 1942, le chef de Rex était également l'allié d'Himmler contre Reeder.

L'opposition croissante entre le VNV et la DeVlag.

Après la mort de De Clercq, à la fin octobre 1942, et la tentative avortée de Berger d'évincer Elias, la tension s'accentua entre, d'une part, le VNV et sa faible protectrice, la *Militärverwaltung* de Bruxelles, et, d'autre part, la DeVlag et les puissants services SS qui la finançaient et la contrôlaient politiquement. En août 1943, cette tension aboutira à la rupture, lorsqu'Elias mettra fin à la collaboration avec toutes les instances SS.

Au début octobre 1942, au cours de la semaine germano-flamande, Berger, en sa qualité de chef du *SS-Hauptamt* et président de la DeVlag, ordonna à Van de Wiele d'implanter solidement l'organisation en Flandre ([369]). DeVlag croît et la solidité des SS germaniques s'accroît aussi, nota Berger, optimiste, un mois plus tard ([370]). La perspective que Thedieck, premier collaborateur de Reeder et ennemi numéro 1 des SS, quitterait Bruxelles le 1er janvier 1943, autorisait tous les espoirs ([371]). (Il ne partira qu'au début d'avril.) Vers la mi-novembre, Van de Wiele tint une série de réunions, annoncées dans l'hebdomadaire *De SS-Man,* organe des SS germaniques en Flandre, où il parla de l'avenir de cette dernière ([372]).

Au nouvel an, Van de Wiele remercia Himmler « pour son inlassable appui » et forma le vœu de tenir bon jusqu'à la victoire ([373]). Il entendait contribuer de la sorte à l'accomplissement de la tâche d'Himmler « dans notre espace » ([374]). Il adressa également des remerciements à Berger pour l'appui prodigué au cours de l'année écoulée, pendant laquelle le nombre de cellules de la DeVlag avait monté de soixante-quinze à trois cent vingt-cinq. La De-

(369) Van de Wiele, dans son discours prononcé aux journées culturelles germano-flamandes, Bruxelles, 29 août 1943 (*DeVlag,* VI, 2, septembre 1943, p. 60). Le 6 octobre 1942, les services de Goebbels recommandèrent à la presse allemande d'accorder de « l'attention » à la semaine germano-flamande d'Hanovre (BAK, *Sammlung Oberheitmann,* ZSg 109/38).

(370) Berger à Himmler, 4 novembre 1942 (BAK, NS 19/*neu* 1557).

(371) Berger à Himmler, 5 novembre 1942 (BAK, NS 19/*neu* 1557).

(372) *De SS-Man,* 14 novembre 1942. A partir de ce numéro, cet hebdomadaire publie une rubrique : *Uit het leven der DeVlag* (La vie de la DeVlag).

(373) Van de Wiele à Himmler, 31 décembre 1942 (CREHSGM, DeVlag, III, 31).

(374) Allusion à la décision de Bormann du 12 août 1942 (*Anordnung* A 54/42) : seul le *Reichsführer-SS* est compétent pour mener des pourparlers avec les groupes germaniques de la Norvège, du Danemark, de la Hollande et de la Belgique (Cfr *Cahiers,* 4, décembre 1976, pp. 137-138).

Vlag était « inébranlablement fidèle au *Führer* et au *Reich* » et fermement décidée à accomplir « les tâches qui lui étaient confiées » (« *die uns gestellten Aufgaben* ») « avec plus d'opiniâtreté que jamais » ([375]). Ces tâches n'étaient plus d'ordre exclusivement culturel. Le virage amorcé en direction de la politique SS et les attaches de la DeVlag avec cette politique apparaissent assez nettement, en dépit de la formulation alambiquée du message de nouvel an de Van de Wiele à Jungclaus, représentant politique d'Himmler à Bruxelles ([376]). 1942 avait été fertile en tâches ardues, mais exaltantes ; grâce à votre soutien, écrivait Van de Wiele, nous avons réussi à orienter l'intérêt de nos cadres de préoccupations culturelles générales vers une foi inébranlable en la communauté de sang germano-flamande. Foi qui incite les Germains et la grande famille DeVlag à marcher de concert sur le chemin de la victoire ([377]).

Himmler suivait avec attention l'évolution dans le camp de la collaboration politique en Belgique. Il savait qu'il pouvait compter sur Degrelle en Wallonie. Mais il comprenait que la situation était « très défavorable » en Flandre. On devait s'attendre à de « grandes difficultés » avec l' « habile » Elias, successeur de De Clercq. Le chef du VNV n'avait-il pas déclaré un jour que l'Allemagne n'était disposée à faire des concessions que quand ça allait mal pour elle (« *Wenn es ihm (Deutschland) dreckig ginge* ») ? ([378]). Prêtant l'oreille au conseil de Schulze, *Landesgruppenleiter* de l'*Auslandorganisation der NSDAP* en Belgique, Himmler ne voulait pas d'hostilité ouverte entre le VNV et la DeVlag (« *unsere DeFlag* », écrivait-il). Plusieurs chefs de cellule de la DeVlag étaient, en effet, aussi chefs locaux du VNV. Des rapports moins tendus entre les deux organisations offriraient, selon Schulze, à la DeVlag plus de possibilités d'étendre son influence. Voilà la bonne tactique, rappelait Himmler le 20 janvier à Berger ([379]). Nous devons en arriver à réaliser une espèce de trève de Dieu avec le VNV. La double appartenance des membres consolidera notre influence.

Les sources ne nous apprennent pas si la tactique préconisée par Himm-

(375) Van de Wiele à Berger, 31 décembre 1942 (CREHSGM, DeVlag, III, 31). Selon DE BENS, *op. cit.*, p. 225, note 67, Van de Wiele aurait déjà « écrit » dans le numéro du 8 octobre 1942 de *De SS-Man* : « Etant donné notre adhésion au Reich germanique, la décision est prise de considérer que seules la DeVlag et l'*Algemene SS-Vlaanderen* peuvent jouer un rôle dirigeant. » Il n'y a pas de numéro de *De SS-Man* à la date du 8 octobre, mais bien à celles du 3 et du 10 octobre 1942. La vigoureuse (et invraisemblable) déclaration citée par De Bens s'est révélée introuvable dans les numéros de septembre et octobre.

(376) *Cahiers*, 4, décembre 1976, pp. 82-83.

(377) « *Es ist uns gelungen, unsere Mitarbeiter von einer allgemeinen kulturellen Bereitschaft zu diesen Unerschütterlichen, auf das selbe Blut fussenden Ueberzeugung, durch die in Flandern die germanische SS und die grosse Familie der Deutsch-Vlämischen Arbeitsgemeinschaft dieselben siegesicheren Wege gehen, zu bringen.* » (Van de Wiele à Jungclaus, 31 décembre 1942. CREHSGM, DeVlag, III, 31.)

(378) *Bericht über die 3. Tagung der germanischen Arbeitsgemeinschaft am 12. Januar 1943* (IZM, NO-1783). Cfr également la version de ce compte rendu dans IMT (édition française), XXVI, pp. 261 et sqq.

(379) Himmler à Berger, 20 janvier 1943 (BAK, NS 19/1541).

ler eut un début d'application. Au contraire, les voies du VNV et de la DeVlag s'écartèrent de plus en plus. Au printemps de 1943, trois faits vinrent fournir la preuve, même aux profanes, qu'il n'était plus possible de jeter un pont entre les deux organisations rivales. Le 14 mars, deux contingents de volontaires flamands partirent séparément pour le front de l'Est. Le contingent recruté en Flandre par les SS germaniques et la DeVlag quitta Anvers dans la matinée. Il avait entendu au préalable des allocutions de Van de Wiele et de Jungclaus. Le contingent recruté par le VNV quitta Bruxelles dans l'après-midi, le même jour, après avoir été harangué par Elias et Jungclaus ([380]). A peu près un mois plus tard, le 18 avril, il y eut encore deux cérémonies d'adieux distinctes selon le même scénario ([381]). Elias avait rejeté l'offre de conclure la campagne de recrutement par une manifestation commune où il aurait pris la parole avec Van de Wiele ([382]). Pour le VNV, le 18 avril fut « la dernière réunion de recrutement » pour la *Waffen-SS* ([383]). Le chef du VNV avait, quatre jours plus tôt, à Gand, au congrès du front des étudiants, tonné en termes particulièrement vifs contre la DeVlag et son chef qui avait publié au début de 1943 une grosse brochure intitulée *Op zoek naar een Vaderland* ([384]) (A la recherche d'une patrie). « Nous ne sommes pas à la recherche d'une patrie », avait répliqué Elias. « Nous luttons pour le maintien de notre patrie et la conquête d'une forme d'Etat qui garantisse et confirme son maintien. Et cette patrie est située à l'embouchure de nos grands fleuves, c'est le delta formé par l'Escaut, le Rhin et la Meuse. » Il avait sans ambiguïté lancé une mise en garde : « Si l'idée du *Reich* dégénère en

(380) Compte rendu dans *Brüsseler Zeilung*, 15 mars 1943.

(381) *Ibidem*, 19 avril 1943.

(382) *Sipo-SD Brüssel, Meldungen aus Belgien und Nordfrankreich*, 15 avril 1943, p. 35 (Fondation Jacquemotte, Bruxelles, micro-film IML-ZPA, St 3-Z). Selon la même source, Elias avait refusé de donner suite à la proposition de la DeVlag de délimiter territorialement de commun accord la propagande pour le recrutement. Toujours, selon les *Meldungen*, 1er mai 1943, p. 25, cent cinquante volontaires recrutés par le VNV quittèrent Bruxelles le 18 avril, et environ deux cent cinquante recrutés par la SS germanique et la DeVlag, Anvers. Cependant, il convient d'ajouter que ce dernier groupe comptait *« 85 Volksdeutsche aus dem Bezirk von Douai »*.

(383) Pv. Elias, 27 juin 1946, p. 4 (Arch. pers. A.). Selon Elias, la DeVlag avait essayé de noyauter la cérémonie d'adieu du VNV du 18 avril 1943 à Bruxelles.

(384) Texte du discours édité sous la forme d'une brochure par VNV, département Formation ; année scolaire de l'école des cadres 1942-1943. Il faudrait cependant savoir si le texte publié reflète intégralement le discours d'Elias. E. DE BENS (*op. cit.*, p. 444) se trompe quand elle écrit qu'un article de J. Brans intitulé *Op zoek naar een vaderland* et publié dans *Volk en Staat* des 15, 16 et 17 août 1942, constitue « une réplique nette à l'ouvrage de Jef Van de Wiele ». Van de Wiele termina son manuscrit le 19 septembre 1942 (*op. cit.*, p. 103). Il ne parut qu'au début de 1943 aux Editions Steenlandt à Bruxelles. Le titre a manifestement été inspiré à l'auteur par la série d'articles de Brans dans *Volk en Staat* du 12 au 18 août 1942. On a souvent traité le thème de la « recherche d'une patrie » dans les journaux flamands des années 1941-1942. On lit dans l'éditorial de *Hier Dinaso* du 12 avril 1941 que les Flamands, les Brabançons et les Limbourgeois furent « à la recherche d'une patrie » durant de nombreuses années. Brans écrivit dans *Volk en Staat* du 7 mars 1942 : « Pour l'avenir et l'honneur de notre peuple. Nous luttons pour une patrie qui soit à nous. » Le 21 avril 1942, le même journal publia, à la une, un article sur la semaine culturelle de la NSJV, à Anvers, dans lequel on lit : « Quelqu'un a dit un jour au Parlement belge, maintenant heureusement disparu : le mouvement flamand est la nostalgie d'une patrie. »

impérialisme ou en annexionnisme, la résistance naîtra non seulement en Flandre, mais dans toute l'Europe. » S'il avait ajouté « avoir assez de confiance en Adolf Hitler » ([385]), il avait en même temps souligné qu'il ne redoutait pas la politique du « divide et impera ». Car « celui qui veut diviser la Flandre ne parviendra pas à régner, mais bien à perdre ses meilleurs amis ».

Reeder reprocha à Elias d'avoir tenu ce langage téméraire ([386]). Le chef du VNV dut s'entendre dire qu'une telle diatribe était « très déplacée ». D'ailleurs, lui aurait encore dit Reeder, on peut considérer qu'une attaque contre la DeVlag est également une attaque « contre la politique du *Reich* » ([387]). A quoi Elias répondit qu'il avait jugé nécessaire de faire au nom du VNV un « exposé aussi crû » pour remédier à la profonde inquiétude qui régnait dans les rangs du mouvement. On y pensait qu'on avait confié à la DeVlag et aux SS la tâche « de combattre et de détruire le VNV ». On y considérait la politique allemande comme d'une ambiguïté confuse ([388]).

Van de Wiele répliqua publiquement à l'attaque ouverte d'Elias. Le 18 avril, à Anvers, parlant du VNV, il déclara à la cérémonie d'adieu organisée à l'occasion du départ des volontaires pour le front de l'Est : « Ils disent qu'ils ont une patrie, mais en même temps ils se penchent anxieusement sur des cartes, à la recherche des frontières de cette patrie. Camarades, quand vous roulerez tantôt vers l'Est, vous devrez bien ouvrir les yeux afin de découvrir ces frontières. Vous irez loin, au-delà de Dantzig et de la Transylvanie, mais vous trouverez partout le sang de votre sang, vous trouverez partout votre patrie dans le Grand Reich ([389]). » Répondant à l'assertion d'Elias : nous

(385) Reeder cite la traduction allemande de la phrase en question dans son TB 24, d'avril-juin 1943 : « *Ich habe genügend grosses Vertrauen zum politischen Genie des Führers Adolf Hitler* » (T-501, 106, 254). Elias avait-il réellement loué le « génie politique » d'Hitler et avait-il modifié ensuite son texte, de sorte qu'il n'y était plus question que d'« assez de confiance » en Hitler ? Ou bien, les services de traduction de la *Militärverwaltung* avaient-ils altéré le texte d'Elias ? Dans son grand discours à la journée des cadres du VNV, le 6 juin 1943, Elias déclara avoir confiance « dans le génie d'Adolf Hitler » (*Volk en Staat*, 8 juin 1943). Dans le télégramme de félicitations à Hitler, à l'occasion de son anniversaire (20 avril 1943), Elias devait écrire : « *Wir unterstellen uns vertrauensvoll Ihrer genialen Führung.* » (T-501, 106, 255.)

(386) Probablement le 17 avril 1943. Cela ressort du début de la lettre, du 7 mai 1943, d'Elias à Reeder (Cfr *infra*, p. 88).

(387) TB Reeder 24, avril-juin 1943 (T-501, 106, 254). Cfr aussi *Sipo-SD Brüssel, Meldungen*, 1er mai 1943, pp. 21 et sqq. Selon ce dernier document, Reeder fit remarquer à Elias qu'il s'était « *mit des Herausstellung des Begriffes 'Grossdeutschland' in staatspolitischer Beziehung einer ihm bekannten Willesäusserung des Führers widersetzt habe* ». Il n'est pas exclu que Reeder, pour sauver les apparences, se soit exprimé en termes plus vifs dans son TB et dans sa communication (orale ou écrite) à la Sipo-SD de Bruxelles que dans son entretien avec Elias et ce, aux fins de sauver les apparences. Aurait-il considéré une attaque contre la DeVlag comme une attaque contre la politique du *Reich* ? Dans l'affirmative, on se demande pourquoi il a jugé la DeVlag nettement inférieure au VNV dans ses « *Tätigkeitsberichte* » et surtout dans ses rapports spéciaux destinés à Himmler ?

(388) « *Man glaube, die Deutschen betrieben eine unklare Politik der Doppelsinnigkeit.* » (TB 24, T-501, 106, 255.)

(389) *Sipo-SD Brüssel, Meldungen aus Belgien und Nordfrankreich*, 1er mai 1943, p. 29. A la réunion des cadres de la DeVlag, tenue l'après-midi, Van de Wiele déclara sans ambages qu'il avait voulu répliquer à l'attaque d'Elias contre la DeVlag et contre *Op zoek naar een vaderland* quelques heures auparavant, à la cérémonie d'adieu aux volontaires du front de l'Est.

sommes le seul parti politique en Flandre, Van de Wiele déclara (l'après-midi, dans son allocution aux cadres) : il ne saurait être question que d'un seul parti, le NSDAP, et d'un seul chef, Adolf Hitler. Lui, Van de Wiele, ne se considérait pas comme un chef, mais comme « un instrument entre les mains du *Führer* ». Sur ce, il demanda aux cadres de jurer fidélité inconditionnelle au *Führer* et au « *Reich* qu'il fondera » ([390]).

Berger, lui aussi, réagit vigoureusement au discours d'Elias ([391]). Sa réaction concernait également Goebbels. Pour des considérations d'ordre tactique, le ministre de la Propagande du *Reich* avait déclaré aux journalistes, le 14 mars, à Berlin, qu'il ne tenait pas le national-socialisme pour un article d'exportation. « Il peut être adapté aux peuples. Qu'ils l'adaptent est leur affaire, s'ils le jugent utile », avait déclaré le ministre ([392]). Il va de soi qu'Elias s'était référé à cette opinion autorisée pour justifier *son* interprétation de l'idée de *Reich*. Berger s'emporta violemment. L'annonce d'une « nouvelle politique européenne » par le ministre était pour tous les « fourbes roitelets » (*« schräge Fürsten »*) ([393]) dans les pays germaniques le signal du déballage des exigences. Par la faute du ministre, dit-il, nous en sommes réduits à devoir permettre à chaque Etat germanique, même du vivant du *Führer*, de forger un national-socialisme à sa convenance. Evidemment, Elias sait mieux que le *Führer* comment il convient de diriger le monde germanique ! C'est la première fois, se lamentait Berger, que je me fais de grands soucis au sujet de ce que l'avenir nous réserve quand le *Führer* ne sera plus.

Mais Berger avait été frappé par un autre élément du discours d'Elias aux étudiants VNV. Il revint un peu plus tard sur « le ton âpre et triomphant » du chef du VNV ([394]). Nous n'avons pas le droit de priver le lecteur de cette réaction du chef du *SS-Hauptamt*. Elle est caractéristique de l'entendement et de l'intuition politiques de l'un des plus importants collaborateurs d'Himmler. Berger n'éprouva aucune difficulté à trouver une explication à l'attitude téméraire d'Elias. Pour lui, il était clair que le chef du VNV s'était senti contraint « d'abattre ses cartes en raison du succès du livre de Van de Wiele qu'on lisait avec passion en Flandre » ([395]). La lettre du Père Caile-

(390) *Ibidem*, p. 31.

(391) Berger à Himmler, 19 avril 1943 (BAK, NS 19/*neu* 981). Dès le 15 avril, Jungclaus avait procuré à Berger un résumé détaillé mais assez tendancieux du discours d'Elias.

(392) A. DE JONGHE, *H.J. Elias als leider van het Vlaamse Nationaal Verbond. Kanttekeningen bij een artikel van Frans Van der Elst, 2de deel*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, VII, 1976, 3-4, pp. 413-414.

(393) *Schräge Fürsten, schräge Touren*, etc. sont des expressions qu'on retrouve fréquemment dans le vocabulaire limité de Berger.

(394) Berger à Himmler, 28 mai 1943 (BAK, NS 19/*neu* 840).

(395) Contrairement aux affirmations de Berger (et à une annonce dans l'hebdomadaire *De SS-Man* du 13 février 1943 : « 10.000 exemplaires en trois semaines »), le livre de Van de Wiele n'eut pas de succès. Le 5 avril, les Editions Steenlandt écrivirent à la Direction Générale de la DeVlag : « En règle générale, la vente de ce livre ne semble pas bien marcher. » Wijkmans, directeur commercial de la firme, confirma l'échec dans une lettre du 17 septembre 1943 à Van de Wiele. Afin de liquider le stock au plus tôt, il proposa entre autres « de mettre en vente une soi-disant 3e impression, édition populaire », et de la diffuser également dans les librairies. Selon Wijkmans, la responsabilité de l'échec incombait aux cellules de la DeVlag qui pouvaient vendre l'ouvrage à un prix de faveur mais n'avaient point fait « une propagande suffisamment dynamique » (CREHSGM, DeVlag, IX, 6).